

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR p. 7
**Première année
de médecine
à Saint-Brieuc**

SAINT-BRIEUC
ARMOR

**Agglo**
le magazine
d'information

DÉPLACEMENTS p. 10

**Un nouveau service
pour les seniors**

Dossier p. 17 à 23

Créateurs d'entreprise : des partenaires à vos côtés

“ Le territoire labellisé Terre d'Excellence Cyclisme ”

La période estivale qui s'achève a été marquée par de nombreuses manifestations culturelles et sportives réalisées par les associations locales en partenariat avec les communes.

Ces temps forts contribuent à l'attractivité économique et touristique de notre territoire à la fois rural, littoral et urbain. Ces événements festifs ont contribué à faire partager ces moments de détente et de repos, nécessaires à l'équilibre et à l'épanouissement de chacun.



Marie-Claire DIOURON
Présidente de Saint-Brieuc Armor
Agglomération

Suite à notre candidature, l'Agglomération se voit décerner le label "Terre d'Excellence Cyclisme". Cette récompense, remise à l'occasion du Trophée national des jeunes vététistes et de la Coupe de France VTT organisés au mois d'août sur la commune de Plœuc-L'Hermitage, est avant tout le fruit d'une collaboration régulière et constructive avec les instances fédérales.

C'est également, et surtout, le résultat d'une volonté politique, doublée d'une vitalité associative et d'habitants qui s'impliquent sur leur territoire. L'organisation du Trophée des jeunes vététistes, de la Coupe de France ou encore du traditionnel Agglo Tour en témoigne.

L'obtention de ce label est une marque de reconnaissance qui nous invite à poursuivre, aux côtés de la Fédération Française de Cyclisme et des clubs du territoire, cette politique sportive ambitieuse.

La Baie a également accueilli de belles manifestations nautiques avec la Coupe internationale d'été d'optimist, organisée par le centre nautique de Plérin, le Trophée des multicoques ou encore le Tour de Bretagne à voile qui ont mis en avant le Port d'Armor de Saint-Quay-Portrieux. Ces temps forts révèlent toutes les richesses et le dynamisme de notre territoire.

Je vous souhaite une très bonne rentrée.



“ Du 11 au 18 août, le Trophée de France des jeunes vététistes et la finale de la Coupe de France de VTT ont fait vibrer Plœuc-L'Hermitage.”

Retour en images

La nouvelle place Du Guesclin, inaugurée mi-juin, est l'un des points emblématiques de la deuxième phase des travaux du Transport Est-Ouest.



La Halle Maryvonne Dupureur a été officiellement inaugurée le 12 juin. Elle a ouvert ses portes aux athlètes à la rentrée.



Des géants des mers se sont affrontés, fin août, lors du Trophée des multicoques, à Saint-Quay-Portrieux.



Début août, les rues de Quintin ont été animées par la traditionnelle Fête des tisserands.



Aéroport Saint-Brieuc Armor

Quelle vie
à l'aéroport !

Si l'aéroport de Saint-Brieuc Armor, à Trémuson, n'accueille plus de vols de passagers réguliers, il abrite de nombreuses activités. Lumière sur cette vie discrète, mais intense.



La deuxième piste civile de Bretagne

La plate-forme aéroportuaire de Trémuson date des années 80 et a été dimensionnée pour accueillir environ 100 000 passagers par an. Sa piste de 2 200 m de long et de 45 m de large en fait la deuxième plus grande piste civile de Bretagne (après Brest). Sa surface totale atteint 160 ha. Elle a permis d'effectuer des vols réguliers vers Paris, jusqu'en 2001, vers Jersey, jusqu'en 2006, et vers Newquay (Angleterre), jusqu'en 2010. Si ces mouvements commerciaux réguliers sont terminés, l'aéroport – pour lequel travaillent 8 personnes – est en activité 24h sur 24 et 365 jours par an. Des vols de charters touristiques (non réguliers) sont envisagés, mais leur faisabilité reste à démontrer et ils nécessiteraient quelques investissements.

Le fret

L'aéroport, géré par un syndicat mixte ⁽¹⁾, permet à des entreprises locales d'exporter leurs marchandises à l'étranger. C'est ainsi que l'entreprise Hubbard, installée au Fœil, peut envoyer des poussins vivants en Finlande et au Maghreb par avion. À l'inverse, des marchandises sont importées sur notre territoire via la plate-forme de Trémuson.

Le "business" et le "corporate"

Les joueurs de foot professionnels utilisent régulièrement l'aéroport de Trémuson pour venir jouer à Guingamp. La descente en Ligue 2 de l'équipe d'En Avant Guingamp ne changera pas, a

priori, cette habitude. De la même façon, des entreprises utilisent l'aéroport pour des vols d'affaires. « Ces derniers se développent, car ils facilitent le travail des chefs d'entreprise qui ont des emplois du temps serrés, assure Éric Le Guyot, chef d'exploitation de l'aéroport. On a comptabilisé 500 mouvements de ce type en 2018. »

Le service public

Des évacuations sanitaires et des dons d'organes sont effectués grâce à l'aéroport. Ainsi, 50 mouvements sanitaires ont été enregistrés en 2018. La plate-forme est également utilisée par les armées – et notamment l'aéronavale, très présente en Bretagne – pour l'entraînement de ses pilotes. L'assistance technique aux aéronefs d'État (sécurité civile, douanes, gendarmerie...) est aussi une activité importante de l'aéroport.

Le loisir et le "privé"

25 avions privés, dont un jet d'affaires, sont basés à l'aéroport de Trémuson. « Ils sont notamment employés pour des voyages entre Saint-Brieuc et les îles anglo-normandes », indique Éric Le Guyot. Basé sur la plate-forme, l'aéroclub de Saint-Brieuc Armor, qui compte 7 avions et 160 adhérents, génère aussi une activité régulière. ●

(1) Le syndicat mixte de l'Aéroport Saint-Brieuc Armor regroupe Saint-Brieuc Armor Agglomération, le Département et la CCI 22.

La maintenance technique
en pleine expansion

L'entreprise Airmain, filiale du groupe Regourd-Aviation, est installée depuis 3 ans sur la plate-forme aérienne de Trémuson, dans un bâtiment loué par le syndicat mixte de l'aéroport. Elle réalise la maintenance d'une vingtaine d'avions (50 places environ) de la filiale : contrôles simples, dépannages, mais aussi maintenance longue durée qui consiste à désosser

intégralement l'avion pour vérifications. Airmain emploie actuellement 37 personnes. « Nous sommes en plein développement et nos effectifs ont doublé en six mois, déclare Richard Dendievel, le responsable du site, qui aimerait disposer de davantage d'espace. Nos cinq derniers postes ont été pourvus par des Bretons qui souhaitent revenir dans leur région d'origine. »





Atelier-relais

Modulable, écolo et à loyer modéré

La construction de cet atelier-relais a démarré sur le parc d'activités économiques Espace du Lié, à Plœuc-L'Hermitage. Il pourra accueillir jusqu'à quatre entreprises, à partir de début 2020.

Une étape

Un atelier-relais est un bâtiment que l'Agglomération loue à un tarif adapté à des entrepreneurs qui lancent leur activité. « *Il s'agit d'une étape*, explique Serge Guémas, chargé de mission immobilier d'entreprises et animation territoriale à l'Agglomération. *Cette location laisse le temps au chef d'entreprise de créer et conforter son activité. Une fois bien constituée, il pourra s'installer soit dans un autre local, soit sur un des parcs d'activités économiques de l'Agglo.* » Cet immeuble vient augmenter l'offre immobilière d'entreprises du territoire : Cap Entreprises 1 et 2 (PAE des Châtelets), le Quai Armez (Légué), Kéraïa (Technopole de Saint-Brieuc Armor – Ploufragan).

Un projet attendu

La première pierre a été officiellement posée le 11 juillet et le bâtiment devrait être disponible à partir de début 2020. La construction d'un atelier-relais sur le PAE Espace du Lié, à Plœuc-L'Hermitage, était très attendue. Le projet remonte à 2010 et émanait de Centre Armor Puissance 4. Avec la fusion des intercommunalités, au 1^{er} janvier 2017, Saint-Brieuc Armor Agglomération a repris le projet. « *Il y a un besoin fort d'ateliers-relais sur le territoire*, assure Damien Le Clerc, chargé de mission implantation des entreprises, promotion et prospection. *Ce nouvel équipement va compléter l'offre privée et va permettre de favoriser le développement d'activités dans le secteur sud de l'Agglomération.* »

Des espaces modulables

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à Baie d'Armor Aménagement (B2A) qui tra-

vaille avec le cabinet d'architecte plœucois Archi + Made et le bureau d'études Fluditech. L'atelier-relais, de 400 m² de superficie totale, sera composé de quatre espaces de 100 m². Ils comprendront chacun un atelier (75 m²) et une partie bureau avec coin cuisine, vestiaires, douche et sanitaires. Grâce à des cloisons amovibles, ces quatre espaces seront entièrement modulables. De quatre espaces, l'atelier-relais pourra passer à trois – avec deux "locaux" de 100 m² et un autre de 200 m² – voire même à deux espaces ! « *Cette modularité permet de répondre à davantage de besoins* », précise Serge Guémas, car « *nous ne savons pas encore quelles activités occuperont les lieux* ».

Un label E+ C-

L'atelier-relais est construit pour répondre au nouveau label E+ C-. Encore en test, ce dernier devrait déterminer les normes de construction pour 2020. Il repose sur l'équilibre entre construction d'un bâtiment passif et réduction de l'empreinte carbone. Ainsi, l'atelier sera pourvu de quatre panneaux photovoltaïques destinés à sa propre consommation d'énergie plutôt que de huit destinés à la revente d'électricité; d'un bardage bois et non métallique; de haies plutôt que de grillages; d'un revêtement extérieur composé de terre et de pierres plutôt que de bitume... ●

Plus d'infos

Direction du développement économique
de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
02 96 77 20 40.

Assises du bois

Le 18 octobre, à Saint-Brieuc

La troisième édition des Assises de la forêt et du bois va se dérouler le vendredi 18 octobre, de 9h à 17h30, à Saint-Brieuc, au Palais des congrès et des expositions (entrée, 40€). Cette rencontre est l'occasion de mobiliser les professionnels forestiers et du bois autour de questions liées à la production, à la valorisation, au stockage carbone ou encore à la biodiversité. Ces assises se veulent aussi un moment dédié aux élus et décideurs territoriaux ainsi qu'aux acteurs économiques de toutes provenances pour les guider vers la solution bois en réponse au changement climatique.

Plus d'infos et inscription
www.assises-foret-bretonne.fr

4^e quai au Légué

Réunion de concertation le 24 septembre

La réunion de concertation sur le projet de construction du 4^e quai au Port du Légué se tiendra le mardi 24 septembre, à 18h30, au Carré Rosengart, à Saint-Brieuc. Différents membres du syndicat mixte du Grand Légué seront présents. Cette réunion sera suivie de la présentation officielle de l'exposition expliquant le projet. Elle sera visible jusqu'au lundi 7 octobre.



Foire-exposition

Bienvenue
à San
Francisco

La Foire-exposition de Saint-Brieuc va se tenir du 14 au 22 septembre, au Palais des congrès et des expositions. Un rendez-vous qui permet

de découvrir 300 exposants, mais aussi de visiter l'exposition sur San Francisco ou de se renseigner sur le réemploi.

De l'aménagement de la maison, à l'automobile en passant par les loisirs ou encore la gastronomie... la Foire-exposition de Saint-Brieuc, qui réunit quelque 300 exposants, est souvent l'occasion de découvrir des produits ou des services.

Elle permet aussi, à chaque édition, de profiter d'une exposition-événement. Cette année, elle est consacrée à San Francisco. Cette expo reproduit treize scènes correspondant à différentes époques de cette ville à l'état d'esprit libertaire : la période des peuples amérindiens, de la Californie "peace and love", de la Ruée vers l'or, de la Conquête de l'Ouest, des communautés alternatives...

Enfin, Saint-Brieuc Armor Agglomération est présente à la Foire expo, dans la Rotonde, à travers une exposition sur le Transport Est-Ouest et le Pôle d'échanges multimodal. Son service Collecte des déchets proposera également de faire (re)découvrir toutes les initiatives qui peuvent être mises en œuvre pour jeter moins et prolonger la durée de vie des objets. En partenariat avec la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bretagne (CRMA), un stand mis en scène avec l'association "On n'est pas que des cageots" devrait rendre la prise d'information ludique.

Foire-exposition de Saint-Brieuc, du 14 au 22 septembre, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc.

Plus d'infos
www.foiredesaintbrieuc.fr



Campus connecté

Les grandes universités
accessibles sans quitter l'Agglo

Suivre les formations de la plupart des universités françaises sans changer de ville, ce sera possible dès octobre grâce au Campus connecté. Les explications d'Isabelle Guée, directrice des formations au Cnam.

Qu'est-ce qu'un Campus connecté ?

Le Campus connecté est un dispositif lancé par le gouvernement, en avril, pour permettre aux jeunes éloignés des grandes métropoles universitaires de poursuivre des études sans quitter leur ville. Saint-Brieuc fait partie des 13 villes françaises retenues par le Ministère de l'Enseignement supérieur pour accueillir un Campus connecté. Soutenu par la Région Bretagne, Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'Académie de Rennes, ce dispositif est porté localement par les équipes du Cnam, spécialistes de l'enseignement à distance. Il démarrera en octobre et les inscriptions se feront en septembre.

Comment ça fonctionne ?

Les étudiants suivront les cours sur ordinateur et devront se rendre deux jours par semaine au campus Mazier, à Saint-Brieuc. Une salle leur sera réservée à l'IFPS (Institut de formation aux professions de santé). Un coach les aidera à acquérir une méthodologie de travail, à s'organiser... Il n'interviendra pas, en revanche, sur le contenu des cours. Pour cela, les étudiants pourront s'adresser par mails, via des forums ou des chats aux enseignants.

Pourquoi demander deux jours de présence au campus ?

Le but est d'intégrer les jeunes à la vie étudiante, de créer une dynamique de groupe et de maintenir la motivation tout au long de l'année.

À qui s'adresse le Campus connecté ?

Le projet vise les étudiants qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se rendre dans une autre ville universitaire et qui sont

inscrits administrativement à une formation proposée "100 % à distance". Il s'adresse aussi aux étudiants qui auraient décroché en cours d'année et qui souhaitent acquérir des méthodologies de travail et reconstruire un projet pour ne pas perdre leur année.

Comment s'inscrire ?

L'étudiant doit d'abord connaître les propositions retenues par Parcoursup. Ensuite, il est indispensable de s'inscrire à l'université choisie en modalité "100 % à distance". Une fois cette autorisation obtenue, il convient de contacter Magalie Pichard par mail ou par téléphone (voir ci-dessous). Le nombre de places étant limité, les candidats devront passer un entretien de motivation.

Comment se dérouleront les examens et partiels ?

Ils se dérouleront au même moment et au même endroit que les autres étudiants. Les étudiants du Campus connecté devront donc se rendre à leur université de rattachement.

Quelles formations sont possibles ?

Le dispositif permettra de suivre un enseignement supérieur parmi un choix de 60 formations réparties dans les universités françaises. Une liste non exhaustive est disponible sur www.fied.fr/fr/trouvez-votre-formation/formations.html. ●

Plus d'infos

Magalie Pichard,
magalie.pichard@lecnam.net,
09 71 31 13 12.



Faculté de médecine

La première année à Saint-Brieuc, c'est possible

L'université de Rennes 1 a ouvert, à Saint-Brieuc, une première année commune aux études de santé (Paces). Un pas vers l'ouverture d'une licence Santé en 2020.

Qu'est-ce que la Paces ?

La première année commune aux études de santé prépare au concours qui donne accès aux cursus de médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique. C'est la dernière année d'existence de la Paces et du numérus clausus. En 2020, cette première année va être remplacée par une licence Santé. La formation comprendra une majeure Santé et une mineure Droit, Staps ou encore Psychologie...

Pourquoi une Paces à Saint-Brieuc cette année ?

« Ce n'est pas une expérimentation, explique Martine Bonnaure, représentante de la faculté de médecine de Rennes 1. Il s'agit de préparer l'ouverture, en 2020, d'une licence santé à Saint-Brieuc. »

L'enseignement est-il le même qu'à Rennes ?

La Paces de Saint-Brieuc est une formation à distance. À l'IFPS⁽¹⁾, au campus Mazier, une salle connectée de 30 places est réservée aux étudiants de Paces. Ils suivent en direct les cours magistraux dispensés à Rennes. Ces cours sont déjà télétransmis dans quatre amphithéâtres de la fac de médecine rennaise. Les étudiants présents dans l'amphi où se trouve le professeur n'ont pas le droit de poser de questions à l'enseignant.

Et pour les enseignements dirigés (ED) et les tutorats ?

Les étudiants briochins sont connectés à un ED d'environ 300 personnes et peuvent poser des questions en direct. Une séance de tutorat est prévue, toujours à distance, le jeudi de 18h30 à 22h. Ce dispositif d'aide facultatif permet de se préparer aux "ques-



tions à choix multiples" et est mené par un étudiant en 2^e ou 3^e année.

Que se passe-t-il en cas de problème de connexion ?

Le système de connexion, déjà utilisé à Rennes, est efficace. Un technicien de l'IFPS est présent quotidiennement pour gérer les imprévus. Malgré tout, si une panne survient, il suffira de trouver un nouveau créneau afin de visionner les cours ou les ED qui sont systématiquement enregistrés.

Une Paces à Saint-Brieuc : une bonne nouvelle.

« Cette ouverture offre de belles perspectives pour l'enseignement supérieur briochin et garantie une égalité des chances aux étudiants de l'Agglomération, déclare Cynthia Garignon, chirurgien-pédiatre représentante de la communauté médicale hospitalière de Saint-Brieuc. *Tout le monde n'a pas les moyens financiers d'aller faire médecine à Rennes !* » En outre, « nous espérons que ces étudiants et futurs étu-

dants en médecine auront, plus tard, envie d'exercer sur la terre de leurs premières années d'études. »

Des médecins de l'hôpital engagés dans cette ouverture.

« Saint-Brieuc Armor Agglomération m'a contactée début 2018 pour jouer l'intermédiaire entre l'Agglo et le doyen de la faculté de médecine, explique Cynthia Garignon. Pour le convaincre d'ouvrir une Paces à distance à Saint-Brieuc, 70 médecins du CH Yves-le-Foll se sont engagés à participer à l'encadrement pédagogique des étudiants en médecine. Ainsi, à l'hôpital, nous allons accueillir, dès cette année, des étudiants en 6^e année. Et dès 2020, des étudiants en 4^e et 5^e année. » ●

(1) Institut de formation aux professions de santé.

Plus d'infos
medecine.univ-rennes1.fr/la-paces-distance



Les différentes disciplines de l'athlétisme se côtoient avec des aires de saut à la perche, de saut en longueur, de triple saut, de saut en hauteur, de lancer de poids et avec plusieurs pistes et couloirs de course.

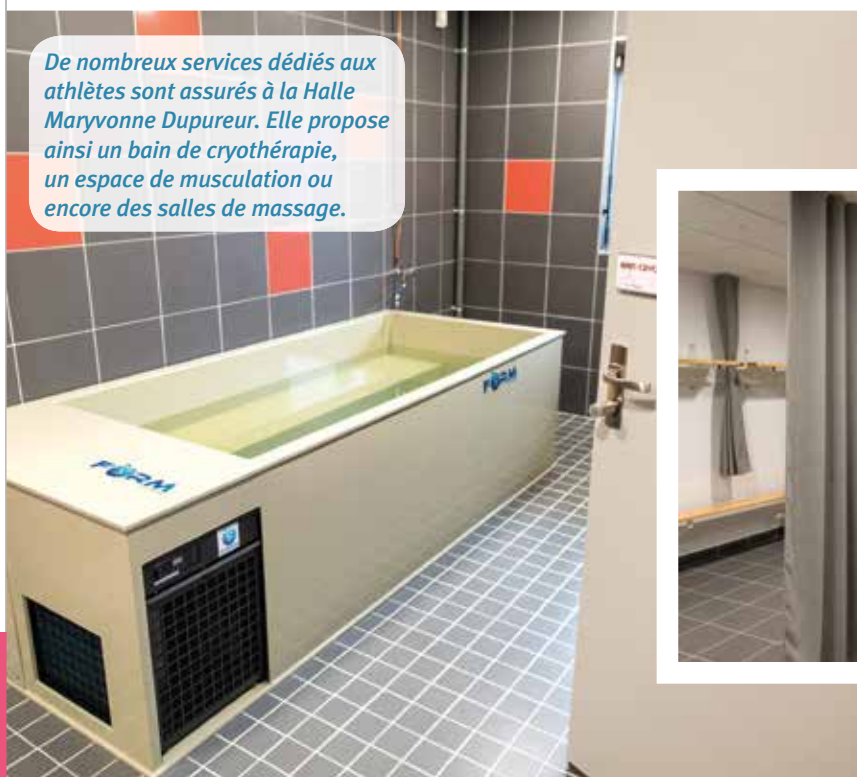


L'aire de saut en longueur.



La salle dispose d'une piste circulaire de 200 m avec 6 couloirs déversés. Elle bénéficie également de deux couloirs circulaires périphériques d'entraînement et d'une piste de vitesse de 60 m avec 8 couloirs.

De nombreux services dédiés aux athlètes sont assurés à la Halle Maryvonne Dupureur. Elle propose ainsi un bain de cryothérapie, un espace de musculation ou encore des salles de massage.



Les vestiaires permettent d'entrer directement sur la piste.



L'Agglo à votre service



Implantée en zone urbaine sensible, cette salle représente un enjeu fort en matière d'urbanisme et de vie pour les habitants de ce quartier en cours de rénovation. Il se situe sur la ligne de bus TEO qui reliera toutes les huit minutes les principales écoles, la faculté, la gare et le centre-ville.

Halle Maryvonne Dupureur

Une salle ouverte au plus grand nombre

La Halle Maryvonne Dupureur (Saint-Brieuc), salle couverte d'athlétisme, a été officiellement inaugurée le 12 juin. Elle a ouvert ses portes aux clubs et aux établissements scolaires dès la rentrée.

Qui peut s'entraîner à la Halle ?

La Halle Maryvonne Dupureur est ouverte à tous : aux clubs d'athlétisme, mais aussi aux autres clubs de sport qui souhaiteraient, par exemple, proposer du renforcement athlétique, aux établissements scolaires, aux associations ou autres structures développant le sport-santé. Elle peut également accueillir des stages et des formations organisés par les instances fédérales ou les clubs. Il est également possible de réserver ses salles de réunion.

Sans réservation, est-il possible d'aller à la Halle ?

Les clubs, associations, établissements scolaires... doivent réserver leurs créneaux d'entraînement en envoyant un mail à halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr. Les particuliers qui voudraient, par exemple, courir sur la piste disposent d'une plage horaire : de 12h à 14h, le lundi.

La coexistence de clubs est-elle possible ?

En fonction des besoins exprimés lors de la réservation, plusieurs clubs et/ou établissements scolaires peuvent s'entraîner en même temps. La capacité d'accueil sur la piste est en moyenne de 50 à 60 athlètes.

Des événements sont-ils prévus ?

Conçue comme un équipement sportif d'envergure, la Halle Maryvonne Dupureur pourra accueillir des manifestations et des événements de niveau départemental, régional, voire national. Mi-août, quinze meetings étaient déjà prévus pour les mois à venir. Parmi les gros rassemblements, il est notamment question d'accueillir, en janvier, le championnat de Bretagne, et en février, le championnat de France minimes/cadets. La Halle d'athlétisme permet d'accueillir 1 284 spectateurs (784 places

assisés dans les gradins, dont 16 places réservées aux PMR, et 500 places debout en coursive).

Qui gère le fonctionnement de la Halle ?

La Halle est gérée par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ainsi, quatre agents sont, aujourd'hui, dédiés à l'accueil et à l'entretien de l'équipement.

L'accès est-il payant ?

Le lundi, de 12h à 14h, l'accès à la Halle est gratuit. Il l'est aussi pour les entraînements de l'ensemble des clubs de l'Agglomération.

Y a-t-il un parking ?

Un parking de 88 places a été aménagé à côté de la Halle. Son accès, gratuit, se fait par la rue Théodule Ribot.

Halle Maryvonne Dupureur,
67, rue Théodule Ribot, à Saint-Brieuc.
Ouverte le lundi, de 12h à 22h,
du mardi au vendredi, de 8h à 22h,
le samedi, de 8h à 18h.
Fermée le dimanche (sauf événement).



« Une personne discrète et humble »

La salle d'athlétisme de Saint-Brieuc a été baptisée Halle Maryvonne Dupureur en hommage à l'athlète briochine de renommée internationale. En effet, Maryvonne Dupureur (1937-2008), spécialiste des courses de demi-fond, a dominé la discipline durant plus d'une décennie. Elle a remporté dix titres de championne de France et la médaille d'argent du 800 m lors des jeux Olympiques de Tokyo.

Également professeur d'EPS à Saint-Brieuc (lycée Renan et collège Le Braz), elle a participé activement au développement de l'Union athlétique des Côtes-d'Armor

(UACA) et a eu des responsabilités au sein des instances dirigeantes du Comité départemental d'athlétisme des Côtes-d'Armor.

« Je suis très fière et émue que cette belle salle porte le nom de ma mère, confie sa fille Karine Dupureur ⁽¹⁾. C'était une personne discrète et humble qui, si elle avait eu connaissance de cet hommage, aurait dit : "C'est trop". Je n'ai pas connu l'époque de "gloire" de ma mère. Elle avait une armoire avec ses médailles, mais elle ne vivait pas du tout dans le passé. »

(1) Maryvonne Dupureur a également eu deux fils.



Déplacements

DOMI'TUB : un service adapté aux 70 ans et plus

Il permet aux seniors en perte d'autonomie de se déplacer dans le sud de l'Agglomération.

Depuis le 2 septembre, un nouveau service de transport collectif sur réservation et de porte à porte, DOMI'TUB, a été mis en place. Il a été créé à titre expérimental pour une année.

Ce service, réservé aux habitants de 70 ans et plus, fonctionne uniquement sur le secteur sud de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ainsi, le transport ne peut être effectué que sur les communes de Lanfains, La Harmoye, Le Bodéo, Le Fœil, Le Leslay, Le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Plaintel, Plœuc-L'Hermitage, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Carreuc, Saint-Donan, Saint-Gildas.

DOMI'TUB doit satisfaire un besoin auquel PROXITUB et MOBITUB ne répondent pas. PROXITUB, transport à la demande (taxi), nécessite de pouvoir se déplacer à un arrêt, à un horaire prédéfini, pour rejoindre, la plupart du temps, le réseau des TUB ou de Breizhgo. MOBITUB, lui, est ouvert aux personnes en situation de handicap visuel et/ou moteur dont le taux est supérieur ou égal à 80 %. Certains seniors à la fois



trop dépendants pour se rendre à un point d'arrêt PROXITUB à pied, mais pour autant, non éligibles au service MOBITUB, disposent désormais de DOMI'TUB.

Ce nouveau service n'inclut pas d'aide ou d'accompagnement à la personne. Ainsi, les conducteurs ne sont pas autorisés à pénétrer chez les usagers, à les porter... Il s'agit bien d'un service de transport.

DOMI'TUB fonctionne du lundi au samedi, de 8h30 à 20h, et permet de réaliser jusqu'à 12 voyages par semaine. Il nécessite une réservation par téléphone ou par mail. Par exemple, pour un déplacement occasionnel, il convient de réserver à 15h au plus tard, la veille. Pour une réservation le lundi, il faut réserver le samedi précédent, avant 14h.

Le trajet effectué par DOMI'TUB coûte le même prix qu'un déplacement en TUB, soit 1,50€ le voyage. Les utilisateurs de DOMI'TUB peuvent également s'abonner

et bénéficier des mêmes tarifs que pour les TUB (pour les 60 ans et plus) : 25€ l'abonnement mensuel et 200€ l'annuel. Le règlement des voyages hors abonnement se fera à terme échu tous les mois suite à l'envoi par les TUB d'un relevé récapitulatif des courses réalisées.

L'accès au service nécessite une inscription gratuite préalable. Le dossier d'inscription est à demander et à retourner complété auprès des TUB. ●

Un seul n° de téléphone :
Allotub, 02 96 01 08 08
ou allotub@baie-darmor-transports.com.
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h.
Le samedi, de 8 h 30 à 17 h.
Dossier à renvoyer complété à Baie d'Armor Transports, 8, rue des Clôtures, à Saint-Brieuc.

1,50€ la journée de transport

Le 21 septembre, dans le cadre de la journée des transports publics et de l'inauguration du Pôle d'échanges multimodal et de la deuxième tranche du Transport Est-Ouest (lire page 11), la durée de validité du titre unitaire passe d'une heure à une journée sur les réseaux TUB et BreizhGo. Seule condition : des points de départ et d'arrivée dans le périmètre de l'Agglomération.

L'Agglo à votre service

PEM-TEO

Trois jours de fête !

Pour marquer la fin des travaux du Pôle d'échanges multimodal (PEM) et de la deuxième tranche du Transport Est-Ouest (TEO), des animations gratuites sont organisées en centre-ville de Saint-Brieuc, du 20 au 22 septembre.

Le vendredi 20 septembre

Le vendredi, l'essentiel des animations grand public va se dérouler autour du centre commercial Les Champs. De 16h30 à 19h30, un **vélo jukebox** sera installé au Jardin Salvador Allende. Il suffira de pédaler sur l'un des vélos à disposition pour enclencher sons et effets lumineux. Un avant-goût de la **soirée festive**, musicale et végétale qui démarrera à 19h aux Champs. Pour l'occasion, les commerçants du centre commercial seront ouverts jusqu'à 21h. Et une chasse à l'intrus sera proposée jusqu'au samedi dans les commerces du centre-ville. But du jeu : trouver dans les boutiques un objet incongru. De nombreux lots (après tirages au sort) seront à gagner.



Le samedi 21 septembre

De 11h à 12h30, la **fanfare Kafï**, qui mêle cuivres et percussions africaines, va déambuler dans les rues piétonnes du centre-ville. Une façon ludique d'accompagner les Briochins dans leur "nouvelle" ville. À partir de 12h, tous les habitants sont invités à un **pique-nique** sur l'esplanade



Georges Pompidou, aménagée spécialement pour la fête ⁽¹⁾. Des **glaces artisanales** seront offertes en dessert et petits et grands pourront profiter de jeux géants (échecs, Puissance 4, Mikado et Morpion) jusqu'à 16h. Le tout en musique ! Tout au long de la journée (de 11h à 15h30), place Du Guesclin, **La Caravane des valises** va donner plusieurs représentations (environ 30 minutes) et dévoiler au public le contenu de 25 valises à souvenirs ! À 15h, deux **visites à vélo** ⁽²⁾ partiront de la gare.

La première, au départ du parvis Nord, sera menée par Kévin Magi et portera sur l'histoire des mobilités à Saint-Brieuc. La deuxième, au départ du parvis Sud, sera conduite par Philippe Colas, du Comité d'animation de Robien, et permettra de découvrir les graffs qui ornent les rues du quartier de Robien. Enfin, de 10h à 18h, Baie d'Armor Transports proposera de pénétrer dans les coulisses du réseau des TUB lors d'une visite du nouveau dépôt des TUB, aux Châtelets.

Le dimanche 22 septembre

Le traditionnel **P'tit Tour de Saint-Brieuc**, course à vélo pour les enfants organisée par Le Télégramme, va légèrement modifier son parcours pour emprunter en partie celui de TEO. ●

Plus d'infos
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

⁽¹⁾ Apporter son pique-nique. Glaces offertes.
⁽²⁾ Inscriptions par mail à teo-infos@sbaa.fr. Pour les visites, possibilité d'emprunter gratuitement des vélos à Rou'Libre, rue de la Poissonnerie, à Saint-Brieuc.

Robièn Libré

En parallèle des animations proposées pour fêter la fin des travaux et le nouveau visage du centre de Saint-Brieuc, le comité d'animation de Robien, quartier fortement impacté par le chantier du Pôle d'échanges multimodal, organise la troisième édition du festival pluridisciplinaire et populaire Robièn Libré. Au programme : du graff, une performance en solo du saxophoniste jazz Adrian Chailou rejoint ensuite par le danseur contemporain Alban de

la Blanchardière, un concours géant de palets, des ateliers découverte (beatbox, graffiti, écologie), des rencontres citoyennes (l'Alec, APF France handicap, La Cimade 22, Vélo-Utile, Incroyables comestibles Saint-Brieuc, Vert le jardin 22...), des documents sonores sur la mémoire ouvrière du quartier avec les Bistrots de l'Histoire, un dîner-concert et des concerts dans des jardins privés.

Plus d'infos
www.quartier-robien.fr



Eau / Énergie

Une aide gratuite en cas de soucis

Vous rencontrez des difficultés à chauffer votre logement, à régler vos factures d'énergie ou vous ressentez le besoin de faire un point sur vos consommations... Le service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, appelé SLIME, peut vous aider, que vous soyez propriétaire ou locataire.

Le SLIME, animé par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), est l'un des services proposés par l'Agglomération aux personnes rencontrant des soucis dans la gestion de l'énergie et de l'eau dans leur logement. C'est un service gratuit soumis à conditions de ressources ⁽¹⁾ « Il peut s'agir de problèmes d'inconfort, de facturation ou encore d'usage », explique François Baudry, conseiller en économie d'énergie à l'Alec.

« J'effectue deux visites à domicile, précise le conseiller. La première donne l'occasion de rencontrer les personnes et d'établir un diagnostic sociotechnique. La deuxième permet de proposer des solutions pratiques et pour les situations plus compliquées, d'orienter vers les bons interlocuteurs. »

Parfois, l'aide consiste tout simplement à expliquer le réglage d'un thermostat, à installer des petits matériels économes pour



réduire les consommations comme des mousseurs, des réflecteurs de chaleur ou encore des ampoules basse consommation. « On peut également appeler les fournisseurs d'énergie avec les personnes intéressées afin de clarifier une situation, modifier un abonnement ou aider les personnes à mettre en place une mensualisation de leurs factures. Si les problèmes sont liés à un manque d'isolation ou à des équipements défectueux, on mobilise les dispositifs d'aides financières de l'Agglomération pour aider à la réalisation de travaux. » ●

Pour bénéficier du SLIME – dispositif national soutenu par la Fondation Abbé Pierre – il suffit de contacter l'Espace Info Habitat, au 02 96 77 30 70.

⁽¹⁾ Dans l'Agglomération, près d'un ménage sur deux serait éligible.



Habitat

Deux salons de proximité cet automne

Saint-Brieuc Armor Agglomération organise deux salons de l'habitat, le 12 octobre, à Quintin, et le 23 novembre, à Saint-Quay-Portrieux. Des rendez-vous gratuits.

Les salons de l'habitat de Quintin et de Saint-Quay-Portrieux vont rassembler des professionnels du bâtiment (construction/rénovation) et des partenaires de l'habitat comme l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil), SOLIHA, Action logement, les banques ou encore l'UFC Que choisir, etc.

« L'idée de ces salons est de regrouper des professionnels du sud de l'Agglomération, à Quintin, et du nord de l'Agglo, à Saint-Quay-Portrieux », précise Mohamed Mézilet, ambassadeur logement.

Ces salons sont l'occasion pour les habitants d'obtenir des réponses à toutes les questions en lien avec l'habitat, la construction et la rénovation. « Ils permettent aussi de

créer du lien entre les professionnels du bâtiment qui ne se connaissent pas forcément », indique Mohamed Mézilet avant d'ajouter que ces rendez-vous sont gratuits pour le public comme pour les exposants.

Salon de l'habitat de Quintin, à la salle des fêtes, le 12 octobre, de 10h à 17h.

Salon de l'habitat de Saint-Quay-Portrieux, au Centre de congrès, le 23 novembre, de 10h à 17h. Gratuit.

Plus d'infos

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
Espace Info Habitat, 02 96 77 30 70
infohabitat.sbaa.fr



PLUI

L'Agglomération dessine son futur territoire

Elle s'est lancée début 2019 dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme commun aux 32 communes permet de réfléchir de manière concertée à l'aménagement futur du territoire intercommunal.



Du diagnostic au PADD

Le diagnostic, première étape du PLUi et véritable "photographie" du territoire a permis d'analyser ses atouts et contraintes sous tous les angles : démographie, habitat, économie, équipements, déplacements, patrimoine, cadre de vie, environnement... Sur la base de ce travail, les élus vont construire le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), deuxième étape du PLUi.

Le PADD a pour objet de définir le projet d'aménagement que l'Agglomération souhaite mettre en place pour le territoire durant les 10 à 15 prochaines années. Il constitue le cadre général du développement du territoire à partir duquel seront définies les règles d'urbanisme qui s'imposeront à tous. Il viendra traduire le projet de territoire de l'Agglomération.

Participez à la démarche PLUi

Afin de poursuivre la démarche de concertation, entreprise dès le lancement de ce projet, et de vous permettre de contribuer à ce projet, un forum citoyen aura lieu prochainement : le jeudi 3 octobre, à 20h30, au Grand Pré (Langueux). Cette rencontre aura pour objectif de hiérarchiser les enjeux issus du diagnostic et ainsi alimenter directement la réflexion sur la définition du PADD. Plus globalement, ce forum permettra de recueillir les avis de chacun, de répondre aux interrogations et de débattre ensemble du devenir de notre territoire.

Des réunions publiques

Un peu plus tard dans l'année, quatre réunions publiques format "quiz" permettront de présenter de façon interactive et participative le projet de PADD en amont de sa validation par les élus. ●

Déchèterie

Des travaux à Plérin

À l'approche de ses 20 ans, la déchèterie de Plérin va faire peau neuve pour répondre aux nouvelles normes de sécurité.

Après la mise aux normes de la déchèterie de Chaptal, à Saint-Brieuc, c'est au tour d'une autre des cinq déchèteries gérées par l'Agglomération de connaître un lifting : celle de Sainte-Croix, à Plérin. Cet équipement, fréquenté par quelque 157 000 véhicules par an, permet de collecter en moyenne, chaque année : 10 750 tonnes de déchets dont 5 370 tonnes de végétaux et 2 120 tonnes de gravats.

Les travaux, qui doivent démarrer en septembre, vont permettre de créer une plate-forme de dépôt des gravats au sol. L'objectif est de se prémunir de tous risques de chutes. Une seconde plate-forme de stockage des déchets verts va être mise en place pour réaliser, par exemple, des opérations de broyage sur une zone, sans gêner les dépôts sur l'autre.

Un espace pour les objets réemployables sera installé en haut de quai. Des conteneurs enterrés sont prévus pour le verre, les emballages et le papier. D'autres modifications interviendront sur la plate-forme haute et permettront de limiter les déplacements à pied et les risques d'accidents.

Ces nouveaux aménagements vont entraîner une refonte des circulations et la création de voies réservées pour que les usagers et les prestataires ne cohabitent pas. Enfin, des travaux doivent permettre d'éviter la pollution des eaux pluviales avec notamment la création d'une zone de rétention pour les eaux d'extinction d'incendie.

Pendant les travaux, la déchèterie de Sainte-Croix restera, sauf cas exceptionnel, ouverte au public. Il est demandé aux usagers de redoubler de vigilance au cours de cette période. Pour le confort et la sécurité de tous, il est rappelé à chacun de respecter les places de stationnement et les cheminements piétons et de bien vouloir laisser les enfants à l'intérieur des véhicules.

Plus d'infos
02 96 77 30 99

L'Agglo à votre service



Jardiner au naturel Les vertus des feuilles mortes

Au jardin, rien ne se jette ! C'est le cas des feuilles mortes qui peuvent être utilisées comme fertilisant ou paillis. Des astuces pour faire des économies, désengorger les déchèteries et rester le plus naturel possible.

À la fin de l'automne ou au début de l'hiver, les feuilles mortes – véritable fertilisant naturel – peuvent être placées en couche épaisse sur un potager nu. Elles vont nourrir le sol, le protéger du gel et des mauvaises herbes. Pour une plus grande efficacité, certains jardiniers recouvrent même le tapis de feuilles (minimum 20 cm) avec du carton maintenu par des pierres. Il est aussi possible d'employer ce paillis naturel pour protéger les plantes, les haies ou encore les arbustes. Placé à leur pied, il leur permettra de résister aux hivers rigoureux.

Les feuilles mortes de résineux (thuyas, lauriers...) et les aiguilles de pins ou de sapin mettent parfois plusieurs années avant de se dégrader. Elles joueront alors un rôle de protection, mais pas de fertilisant, sauf si elles sont broyées au préalable. Si elles sont utilisées au potager, il faudra veiller à alterner, l'année suivante, avec des feuilles mortes d'arbres caducs afin que le sol ne devienne pas trop acide.

Enfin, s'il reste des feuilles mortes, elles alimenteront parfaitement les composts.



Réduction des déchets

Avant de jeter, pensons à réparer ou réemployer

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, Saint-Brieuc Armor Agglomération propose des ateliers autour du réemploi et de la réparation. Rendez-vous du 18 au 30 novembre.

En moyenne, en 2018, un habitant de l'Agglomération a produit 315 kg d'ordures ménagères et a déposé 345 kg de déchets en déchèterie. Des chiffres qui ne cessent d'augmenter. « Pour réduire la quantité de déchets, il convient d'abord d'essayer de redonner vie aux objets du quotidien, explique Sylvia Chapalain, chargée d'études et prévention au service collecte des déchets de l'Agglomération. Réutiliser plutôt que jeter, c'est la pratique que nous souhaitons inscrire durablement. »

C'est cette thématique que l'Agglo a choisi de mettre en avant lors de la semaine européenne de réduction des déchets. L'annuaire qui répertorie les acteurs locaux du réemploi, de la réparation et de la location va ainsi être remis à jour. Différentes thématiques vont être abordées du 18 au 30 novembre. « Notre semaine s'étale sur une dizaine de jours, sourit Sylvia Chapalain, car nous souhaitons proposer certains ateliers plusieurs fois. »

Des ateliers de fabrication de sacs àovac, confectionnés à partir de vieux vêtements, seront animés par une couturière diplômée. Ils auront lieu à Hillion, dans la boutique By Soaz.

Un "Repair café", au Kikaféquoi, café associatif de Langueux, sera l'occasion de redonner vie à certains objets. « Il y aura des gens qui ont des choses à réparer, d'autres qui

auront les outils et encore d'autres qui savent bricoler... »

À Plédran, des ateliers permettront, eux, d'obtenir des conseils pour relooker et réparer de vieux meubles (avec Énergies en couleurs). « L'idée est que chacun apporte une photo de sa commode, de son armoire... pour savoir quelles techniques de relooking utiliser », explique la chargée d'études et prévention.

La période de Noël approchant, l'association briochine "On n'est pas que des cageots" montrera comment fabriquer des sapins de Noël en palette et comment créer des suspensions en macramé avec du tissu récupéré.

L'atelier tréguésien Alizarine proposera, lui, de réaliser des décorations de Noël avec du matériel de récupération ou de réutiliser des boîtes en carton pour créer des rangements.

Enfin, une visite du Fablab de l'Agglo sera organisée. « C'est un espace où les habitants peuvent trouver des outils d'impression et de créations numériques, mais c'est aussi un lieu d'échanges et de partage de savoir-faire. » ●

Ateliers (2h environ) réservés aux habitants de l'Agglo et découverte du Fablab, gratuits, sur réservation au 02 96 77 30 99.

Plus d'infos
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Santé

À la conquête des médecins généralistes

L'Agglomération, le centre hospitalier de Saint-Brieuc, l'Agence régionale de santé et d'autres partenaires se mobilisent pour attirer des médecins généralistes sur le territoire.



Une convention hôpital-Agglo

Le 21 juin, le directeur du centre hospitalier de Saint-Brieuc, Jean Schmid, et la présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Marie-Claire Diouron, ont signé une convention qui devrait séduire les médecins généralistes. « Nous leur proposons de partager leur temps de travail (jusqu'à 50 %) entre la médecine de ville et la médecine hospitalière », déclare Jean Schmid. Ce dispositif permet de "sécuriser" les jeunes médecins qui craignent souvent la solitude du travail en cabinet. « Les modalités de la collaboration – statuts, durée, quotité de temps de travail... – sont à discuter avec les candidats », assure le directeur avant d'ajouter que le centre hospitalier, comme

les communes, « a besoin de praticiens généralistes ». À l'hôpital, ils peuvent occuper des postes de médecine générale pure, mais aussi de "décharge" de spécialistes, comme les pneumologues et les anesthésistes.

Des aides de l'Agglo

« Par cette convention, nous souhaitons aider les territoires ruraux et les communes à anticiper les départs à la retraite de médecins généralistes prévus dans les cinq ans à venir », explique Marie-Claire Diouron. Elle vient compléter le dispositif d'aides déjà mis en place par l'Agglomération. » Ainsi, Saint-Brieuc Armor Agglomération apporte un soutien financier aux communes qui construisent, achètent, rénovent ou réamé-

nagent des bâtiments destinés à accueillir des médecins généralistes salariés ou libéraux (30 % des frais d'acquisition ou de travaux dans la limite de 30 000€). Elle prend également en charge 50 % des frais d'installation des médecins généralistes qui décident d'exercer sur le territoire (aide plafonnée à 5 000€).

Un contrat local de santé

Depuis le 20 décembre 2018, l'Agglomération, l'Agence régionale de santé, les institutions et d'autres partenaires travaillent à l'élaboration d'un contrat local de santé. « Il devrait être signé à l'automne prochain », confie Jacky Desdoigts, conseiller délégué missionné spécifique au schéma territorial de santé. ●

Rencontre Petite enfance

Une journée "Zen et bien-être"

Cette année, la Rencontre Petite enfance aura lieu le mercredi 18 septembre, à l'Isptaia, à Ploufragan. Au programme : ateliers, animations, échanges et un spectacle.

Cette Rencontre Petite enfance sera axée sur le zen et le bien-être, une thématique souhaitée par les participants à la Rencontre 2018. Elle se déroulera à l'Isptaia (Ploufragan), de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Cette journée s'adresse aux professionnels, aux familles et aux tout-petits. De nombreux ateliers sont au programme. Il y aura notamment des séances de yoga en famille, de découverte du massage et de l'automassage ou encore des ateliers portage en écharpe des bébés. L'ins-

cription aux différentes animations se fera sur place.

Des espaces seront réservés aux enfants comme Sococoon, une installation artistique et sensorielle, ou le coin "Éveil sensoriel moteur", qui permettra aux bambins de découvrir leur corps au travers du mouvement et des sensations.

Le soir, à 20h, un spectacle – échange – intitulé "Libre !... Et pas tout seul" s'adressera aux pa-

rents et aux professionnels de la Petite enfance (sur inscription). « Céline Glossin, artiste du cirque, de la danse et du théâtre, et Anne Bénézech, psychomotricienne, sont passionnées par le sujet de la motricité libre, explique Geneviève Goujon, coordinatrice de la Rencontre. Tout au long de cette soirée, elles vont se questionner, chercher et interpeler le public. »

Rencontre Petite enfance, le 18 septembre, 9h-12h30 et 13h30 – 17h, à l'Isptaia, rue Camille Guérin, à Ploufragan. Réservation pour le spectacle de 20h, au 02 96 77 60 50. Gratuit.

Plus d'infos

rpmagglo@sbaa.fr

02 96 77 60 50

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr



Médiathèques de la Baie

11 bibliothèques rejoignent le réseau

Les Médiathèques de la Baie comptent désormais 28 bibliothèques et rassemblent 23 communes. Un sacré plus pour les habitants !

5 ans d'existence

Le réseau des Médiathèques de la Baie est né en juin 2014. Pendant cinq ans, il a rassemblé les 17 bibliothèques des 13 communes de l'Agglomération. Et le 1^{er} juillet, il s'est agrandi en intégrant 11 bibliothèques supplémentaires. « *Un travail de concertation a été mené dès la fusion intercommunale (janvier 2017), explique Albane Lejeune, coordinatrice des Médiathèques de la Baie. Certaines communes ont souhaité rejoindre le réseau, d'autres non. Au total, 10 "nouvelles" communes – il y a deux bibliothèques à Plœuc-L'Hermitage – ont choisi d'y entrer.* »

Une carte, plein de possibilités

Depuis le 1^{er} juillet, les usagers des bibliothèques de Binic-Étables-sur-Mer, du Fœil, du Vieux-Bourg, de Plaine-Haute, de Plaintel, de Plœuc-L'Hermitage, de Plourhan, de Saint-Brandan, de Saint-Carreuc et de Saint-Quay-Portrieux peuvent retirer leur carte des Médiathèques de la Baie. Elle leur permet d'emprunter dans toutes les médiathèques du réseau et de profiter de la Baie numérique, plate-forme d'offre culturelle en ligne (vidéo à la demande, musique en ligne, presse en ligne, autoformation, livres numériques et espace jeunesse) gratuite et légale. Les habitués du réseau, eux, ont désormais accès à une offre étoffée grâce aux collections des 11 nouvelles bibliothèques.

Des modalités identiques

Les modalités d'emprunt sont uniformisées : « *Il est possible d'emprunter 12 documents (livres, CD, DVD, magazines...) pendant trois semaines renouvelables une fois, indique Éloïse Orain, bibliothécaire intercommunale, et de réserver 5 documents en même temps dans n'importe quelle bibliothèque.* » À noter que les documents doivent être rendus dans l'établissement



Albane Lejeune et Éloïse Orain qui œuvrent en coulisses à la coordination du réseau des médiathèques.

d'emprunt. Pour plus de facilité, la plupart des Médiathèques de la Baie dispose d'une boîte extérieure de retour des documents.

Un accès internet

Un des objectifs des Médiathèques de la Baie est de participer à la lutte contre la fracture numérique. Les 28 médiathèques seront bientôt toutes équipées d'au moins un poste internet. Près de la moitié a également accès au wi-fi. Les bibliothèques de Plaine-Haute et du Vieux-Bourg ont été informatisées à l'occasion de leur entrée dans le réseau.

Une démarche d'accessibilité

Toutes les bibliothèques s'engagent à adopter ou à poursuivre leur démarche d'accessibilité aux personnes handicapées, quel que soit le handicap. ●

Plus d'infos
mediathequesdelabaie.fr

Solidarité internationale

Près de 26 000 €
pour des
associations

Saint-Brieuc Armor Agglomération poursuit son aide à l'international en soutenant trois associations locales qui œuvrent à l'étranger et en accompagnant la ville de Cienfuegos, à Cuba.

En mars 2019, l'Agglomération a lancé un appel à projets de solidarité internationale. Ces projets devaient être en lien avec quatre compétences communautaires : l'accès à l'eau potable, à l'énergie, à l'assainissement ou à la collecte des déchets.

Trois candidats ont été retenus et vont recevoir une subvention de Saint-Brieuc Armor Agglomération. 1 500 € seront attribués à Sol'Argentina, association binicaise qui finance des cuiseurs solaires ou économes en bois à des familles dans le besoin énergétique, au nord-est de l'Argentine. Solidarité internationale de la baie, association langueusienne, obtiendra 3 100 € pour financer la réalisation de puits à

Rambo, au Burkina Faso. Enfin, l'association Tiers Monde du Pays de Quintin disposera de 6 100 € pour électrifier, par des panneaux solaires, une maternité/dispensaire, un centre nutritionnel et une école primaire en République démocratique du Congo.

En parallèle, l'Agglomération poursuit son partenariat avec l'association Cuba Coopération Armor. Il s'agit d'aider la Ville de Cienfuegos, à Cuba, pour la collecte des déchets et la mise en place du tri sélectif. Il s'agit d'une coopération dans la durée. Le Conseil d'Agglomération a voté le renouvellement d'une enveloppe de 15 000 € pour cette action.

Créateurs d'entreprise : des partenaires à vos côtés



Création d'entreprise

“ Le 16^e salon de la création et reprise d'entreprise des Côtes-d'Armor se tient le 21 septembre, à l'Espace sciences et métiers de la Technopole Saint-Brieuc Armor (Ploufragan). Ce rendez-vous rassemble de nombreux partenaires dont la mission est d'accompagner les porteurs de projet. Chacun a sa spécificité : l'aide à l'émergence du "concept", le soutien à l'innovation, le financement, le conseil juridique... L'occasion de présenter, dans ce magazine de rentrée, certains de ces partenaires. La liste n'est pas exhaustive et d'autres acteurs de la création et reprise d'entreprise seront mis en avant dans de prochains numéros.

Salon de la création et reprise d'entreprise

Tous les partenaires en un même lieu

Le 16^e salon de la création et reprise d'entreprise des Côtes-d'Armor va se dérouler le samedi 21 septembre, à l'Espace sciences et métiers de la Technopole Saint-Brieuc Armor (Ploufragan).



Ce salon est un rendez-vous incontournable pour les porteurs de projet, les créateurs et repreneurs d'entreprise, quelle que soit la nature des projets et leur état d'avancement. Il rassemble en un même lieu une trentaine d'acteurs qui pourront répondre à toutes leurs questions.

Ces différents partenaires⁽¹⁾ seront regroupés par thématiques : structuration du projet, élaboration du prévisionnel, financement,

juridique, assurance, emploi... Les huit intercommunalités du département, dont Saint-Brieuc Armor Agglomération, seront également présentes.

Huit conférences animées par des professionnels de la création d'entreprise seront proposées tout au long de la journée. Elles auront, par exemple, pour thème : "Développer son entreprise avec internet", "Y a-t-il un marché pour mon projet ?" ou encore "D'autres façons de créer son activité : coopératives d'activités et d'emplois et portage salarial".

*Salon de la création et reprise d'entreprise
des Côtes-d'Armor,
le 21 septembre, de 9h à 17h,
à l'Espace sciences et métiers,
6, rue Camille Guérin, à Ploufragan.
Entrée gratuite.*

Plus d'infos
www.zoopole.com

(1) Les animateurs économiques des territoires, les chambres consulaires, BGE, ÉGÉE, Initiative Bretagne, ordre des experts-comptables, Pôle Emploi, Urssaf, RSI, pépinières d'entreprises, technopole, organismes de financement et de garantie, etc.

L'institution relais

L'Agglo accentue son soutien à la création d'entreprise

Les élus de Saint-Brieuc Armor Agglomération poursuivent leur soutien au développement économique du territoire. Ainsi, l'Agglo apporte son aide, entre autres, à la création d'entreprise.

Le soutien de l'Agglomération à la création d'entreprise se fait par différents biais. Elle est d'abord opérée via le versement de subventions annuelles aux différents organismes d'accompagnement à la création et/ou reprise d'entreprise. Ce soutien financier est souvent associé à une subvention de la Région Bretagne.

Saint-Brieuc Armor Agglomération est ensuite un bon relais d'informations pour les porteurs de projet. Les chargés de mission de sa direction du Développement économique utilisent volontiers leur connaissance du terrain et des différents acteurs éco pour orienter et accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise. Elle peut, par exemple, aider un chef d'entreprise à identifier

l'aide la plus adaptée au financement de son projet ou à trouver un terrain sur ses parcs d'activités économiques.

Enfin, l'EPCI dispose de cinq dispositifs 100 % Agglo destinés à booster l'économie locale : les aides à l'installation agricole, à l'emploi, à l'immobilier d'entreprise, à l'immobilier d'entreprise dans les centralités et le dispositif Esprit start-up. En outre, elle cofinance avec la Région Bretagne le Pass commerce et artisanat. L'enveloppe totale annuelle de ces six aides atteint, depuis deux ans, 900 000 €. ●

Plus d'infos
Direction du développement économique,
02 96 77 20 40



Chambre de commerce et d'industrie

Informier et former

Parmi ses différentes offres, la CCI des Côtes-d'Armor propose des Matins créateurs et repreneurs, toutes les trois semaines, à Saint-Brieuc.



Les Matins créateurs et repreneurs de la CCI 22 réunissent une quinzaine de porteurs de projets ou de personnes qui songe à l'entrepreneuriat. « Il s'agit d'une réunion d'information qui permet de balayer tous les aspects de la création ou reprise d'entreprise, explique Rebecca Malvy, conseillère création. Nous donnons des pistes pour construire son projet. »

Ce mercredi matin de juin, les personnes présentes ont des profils différents : un couple qui souhaite ouvrir une chambre d'hôte, une esthéticienne qui envisage de lancer un service à domicile, deux jeunes femmes qui projettent de créer un site internet... Une fois les présentations faites, Jean-Marc Nourri, l'intervenant de la CCI, interroge l'assemblée : « Êtes-vous faits pour être chef d'entreprise ? » Clients, charges familiales, couple, rémunération... il n'hésite pas à poser les questions qui peuvent fâcher. « L'idée n'est pas de vous décourager, mais que vous fassiez votre choix en connaissance de cause », sourit-il.

Le conseiller enchaîne ensuite sur le projet, son "concept", et insiste sur la nécessité de le décrire. « Le banquier a besoin de chiffres, mais surtout de comprendre votre idée. Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'écriture, utilisez un outil qui a fait ses preuves : le Business Model Canvas. »

Sont abordés enfin l'étude de marché – « qui n'est pas réservée aux gros projets » – la stratégie commerciale, les études financières, juridiques, fiscales et sociales.

« Ces trois heures offrent une approche rapide, conclut Rebecca Malvy. Pour aller plus loin, la CCI 22 propose une formation (payante) Cinq jours pour entreprendre ou encore de nombreux ateliers thématiques. » ●

Plus d'infos
www.cotesdarmor.cci.fr
02 96 78 62 00.

Création d'entreprise

BGE22

« Accompagner et former les entrepreneurs pas à pas »

BGE Côtes-d'Armor apprend aux porteurs de projet à devenir chef d'entreprise.

« Nous nous adressons à toute personne – demandeur d'emploi, salarié, homme, femme... – qui souhaite créer son entreprise, quel que soit le secteur d'activité envisagé, explique Emmanuelle Mary, directrice de la BGE 22. Elle peut s'adresser à nous à n'importe quel moment de la réflexion de son projet. »

Un premier rendez-vous individuel, d'une heure, permet au conseiller de la BGE de faire connaissance avec le porteur de projet et d'établir un premier diagnostic. « À l'issue de cet entretien, on lui demande s'il souhaite étudier son projet avec nous. En cas d'accord (dans 70 % des cas environ), nous élaborons un plan d'action avec lui ». Un parcours personnalisé, alternant rendez-vous individuels et ateliers collectifs, est alors proposé.

« La fréquence des rencontres varie ensuite d'une personne à l'autre, précise Emmanuelle

Mary. Tout dépend du degré d'autonomie et de l'avancement du projet. Mais après chaque entretien, le porteur de projet repart avec un plan d'actions à mener. » Une grande attention est portée au marché visé.

« Notre pédagogie consiste à apprendre, au porteur de projet, à devenir entrepreneur. Nous ne faisons rien à sa place : nous le guidons, nous lui donnons les outils et les connaissances nécessaires pour avancer. Nous l'aidons à prendre la bonne décision pour lui-même : j'y vais et j'ai mesuré les risques via l'étude du projet; je n'y vais pas, je sais pourquoi et je me concentre sur un autre projet professionnel ».

En 2018, sur les 371 personnes accompagnées par BGE 22 sur le territoire de l'Agglomération de Saint-Brieuc, 70 ont créé leur entreprise. « Les autres se sont rendu compte que ce n'était pas le bon moment, pas le bon marché



ou qu'elles n'étaient pas faites pour cette aventure... Et ce n'est pas grave. Souvent, le travail avec la BGE a fait émerger d'autres projets professionnels. »

Après la création de l'entreprise, l'accompagnement de la BGE peut se poursuivre pendant trois ans.

Plus d'infos
02 96 21 17 75 ou contact@bge22.fr
bge-bretagne.com



ZOOPOLE développement

Son crédo : l'innovation

ZOOPOLE Développement – Technopole Saint-Brieuc Armor se consacre aux projets innovants et apporte une aide technique gratuite aux startups. Un accompagnement de l'idée au projet.

« Nous accompagnons les porteurs de projet qui ont imaginé un produit ou un service qui n'existe pas encore, explique Bastien Jolivot, chargé de mission Création d'entreprise innovante à la Technopole. Parfois, ils ont l'idée, mais manquent de compétences techniques; ils bloquent sur l'organisation; ils n'arrivent pas à savoir si leur concept peut être rentable... »

Le rôle de la Technopole est de pousser au maximum l'innovation. « Nous aidons le porteur de projet à aller plus loin, à trouver un marqueur différenciant fort. Pour cela,



nous nous appuyons sur nos connaissances et sur notre réseau. Nous sommes capables de trouver le laboratoire, le chercheur, l'université ou encore le sous-traitant le plus approprié ! » Que ce soit dans le domaine de la santé animale, des biotechnologies, de l'environnement, du tourisme numérique, des objets connectés...

Les chargés de mission de la Technopole peuvent aider le créateur d'entreprise à séquencer son projet « en traçant son cheminement étape par étape ». Ils sont à même de « connaître les grandes tendances et les acteurs du marché, de vérifier l'opportunité de se lancer, de mettre en

place une stratégie commerciale et d'établir un prévisionnel ». Ils s'assurent aussi de sécuriser la propriété intellectuelle du porteur de projet.

Enfin, « nous l'informons des aides régionales mobilisables et participons au montage du ou des dossier(s). Le mieux est de nous consulter dès le tout début du projet afin de solliciter toutes les aides possibles », conseille Bastien Jolivot. Et de prendre un bon départ! ●

Plus d'infos

www.zoopole.com
02 96 76 61 61

Entreprendre au féminin

« Nous poussons les femmes à voir grand »

Entreprendre au féminin accompagne les femmes au moment de l'émergence de leur projet de création d'entreprise. Interview de Josette Vivier, chargée de mission pour l'association.

La faculté à créer une entreprise est-elle liée au genre ?

Entreprendre au féminin existe parce que les femmes et les hommes ont exactement la même



envie d'entreprendre. Pourtant, seuls 30 % des créateurs d'entreprise sont des femmes. Cette différence n'est pas liée à un manque de compétence. Il y a des freins qui émanent de la société, mais aussi des femmes elles-mêmes.

Quels freins les femmes se posent-elles ?

Il y a d'abord l'envie de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Et c'est parfois un vrai défi ! Ensuite, on constate que beaucoup de femmes s'interrogent sur leur légitimité et qu'elles ont besoin de tout sécuriser avant le lancement. Et comme il est impossible de tout sécuriser, le projet peut traîner et ne pas aboutir. Enfin, elles ont souvent un rap-

port complexe à l'argent qui les empêche de recourir à l'emprunt.

À quel moment intervient l'entreprendre au féminin ?

Nous intervenons souvent au moment de l'émergence du projet. Notre rôle : poser les fondations du projet, faire prendre du recul et encourager les femmes à voir grand. Pour ça, on s'intéresse tant au projet professionnel qu'à la personne.

Comment aidez-vous les porteuses de projet ?

Nous leur proposons un entretien individuel de "Positionnement". Cela permet d'aborder la méthodologie, de mettre en contact avec des adhérentes, d'orienter vers d'autres structures... Nous organi-

sons aussi une formation "Émergence de projet" ⁽¹⁾ qui se déroule une journée par semaine pendant trois mois. Elle permet d'aborder tous les aspects du montage de projet en levant les freins rencontrés par les femmes. Pour cela, on s'appuie sur la solidarité et l'intelligence collective du groupe.

Ces thématiques doivent-elles être nécessairement abordées entre femmes ?

Entre femmes, on se dit des choses qui ne sortiraient pas en présence d'hommes. Cela a trait à la pudeur, à l'image, à la posture... Mais on ne fonctionne pas en vase clos. Si nous favorisons le réseau entre femmes, nous les encourageons à rencontrer d'autres structures, à rejoindre d'autres réseaux mixtes...

(1) Formation gratuite ouverte aux porteuses de projet inscrites à Pôle emploi.

Plus d'infos

entreprendre-au-feminin.net
06 07 31 83 16



Initiative Armor

Plus qu'un prêt d'honneur !

Initiative Armor accorde des prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie aux créateurs et repreneurs d'entreprise. L'association leur propose également un accompagnement post-crédation ou post-reprise.

En 2018, Initiative Armor a apporté un soutien financier à 132 entreprises du Pays de Saint-Brieuc et a octroyé 1 253 500€ de prêts d'honneur qui ont permis de générer plus de 16 500 000€ de prêts bancaires. « L'obtention du prêt d'honneur rassure l'entrepreneur sur la solidité de son projet, mais envoie aussi un signal positif aux banques qui sont alors plus enclines à accorder d'autres prêts », affirme Cécile Le Bihan, directrice d'Initiative Armor.

Ce prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie s'adresse à tous types de projet d'entreprise (création et reprise) de 0 à 40 salariés. « Nous aidons les entrepreneurs à monter leur dossier qu'ils présentent devant un comité constitué de banquiers, d'avocats, de chefs d'entreprise, d'experts-comptables, de représentants de chambres consulaires... », explique Alain Droniou, chef de mission d'Initiative Armor. Cet exercice permet de valider le projet ou de repartir sur de nouvelles pistes afin de le consolider. »

Outre son aide financière, Initiative Armor propose un soutien après la création ou reprise d'entreprise sous forme d'un accompagnement individuel, collectif et/ou d'un parrainage. « Tout dépend des besoins et des désirs des entrepreneurs, déclare Cécile Le Bihan. L'idée est de

rompre l'isolement, de créer du réseau, d'échanger... » « Le parrainage est suggéré, par exemple, quand on détecte une fragilité dans les compétences d'un chef d'entreprise, précise Alain Droniou. S'il a des soucis de gestion, on lui proposera un parrain expert-comptable... et pas un parrain qui exerce la même activité que lui ! » Un accompagnement qui participe à la pérennité des entreprises aidées financièrement. 85 % d'entre elles existent toujours au bout de 5 ans de vie.

Tous ces services sont gratuits. « Nous sommes guidés par des valeurs de gratuité et de solidarité : nos 280 adhérents sont à 90 % des bénéficiaires ou d'anciens bénéficiaires; les parrains et marraines agissent bénévolement... », rappelle Cécile Le Bihan avant d'ajouter que « l'association œuvre au service du développement économique du territoire et de son emploi ». « Ainsi, il y a huit ans, on ne s'occupait pas des projets de commerces en centre-ville et centre-bourg, continue Alain Droniou. Mais face aux difficultés du territoire, nous avons ouvert le dispositif. » ●

Plus d'infos
www.initiative-armor.bzh
 02 96 76 55 60

L'Adie

« La création d'entreprise : un droit pour tous »

L'Adie défend le droit à l'entrepreneuriat pour tous et accorde des crédits aux personnes qui se sont heurtées à des refus.

Le cœur de métier de l'Adie : le microcrédit et l'accompagnement post-crédation. « Nous croyons que toute personne – même sans capital, même sans diplôme, même sans réseau – a les capacités de créer son entreprise », assure Frédérique Guillou, conseillère Adie.

Ainsi, l'association apporte des solutions de financement aux personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire. Il peut s'agir de salariés, de retraités, de bénéficiaires des minimas sociaux, de personnes avec des titres de séjour, de gens du voyage... qui ont un projet de création d'entreprise. « Nous allons au-delà du premier regard, au-delà des a priori pour donner la chance d'entreprendre à un maximum de personnes, explique la conseillère. Certes, il y a une prise de risque, mais nous l'assumons. »

Pour bénéficier du soutien de l'Adie, il suffit de solliciter un entretien et de constituer un dossier composé essentiellement de documents administratifs. « En fonction de l'avancement du projet, on peut orienter l'entrepreneur vers d'autres partenaires, mais un accompagnement préalable n'est pas obligatoire », déclare Frédérique Guillou. Ensuite, le dossier passe devant un comité qui décide d'accorder ou non le prêt.

Le crédit peut atteindre 10 000€ et la moitié peut être couverte par un prêt d'honneur à 0%. « Nous essayons d'être réactifs, car nous sommes face à des personnes qui ont souvent beaucoup attendu », conclut la conseillère.

Café créateur de l'Adie, à Saint-Brieuc, au Point du Jour, le 8 octobre, et à la mosquée, le 13 novembre.

Plus d'infos
www.adie.org
 06 88 09 14 26



Création d'entreprise



Coopératives d'activités et d'emploi 22

Entreprendre en sécurité

Les coopératives d'activités et d'emploi des Côtes-d'Armor permettent de créer son entreprise au sein d'une coopérative d'activités.

Explications sur cette nouvelle forme d'entrepreneuriat.

Un statut sécurisant

« Créer son activité au sein d'une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) permet de se lancer sans créer d'entité juridique, explique Yann Goasguen, gérant de Bâti-Premières, une des cinq CAE des Côtes-d'Armor⁽¹⁾. Le porteur de projet signe un contrat d'entrepreneur-salarié (CDI) grâce auquel il bénéficie d'une couverture sociale et d'une assurance professionnelle. « Son salaire dépend du chiffre d'affaires généré par son activité. » Et il verse entre 10 et 12 % de son chiffre d'affaires à la coopérative. « Si ce dernier est nul, l'entrepreneur-salarié ne "doit" rien à la CAE. »

Un accompagnement personnel

Durant trois ans, l'entrepreneur est suivi par un chargé d'accompagnement personnel. « Il a quatre rendez-vous minimum par an pour faire le point sur le développement de l'activité », indique Sylvain Couanon, co-gérant d'Avant-Premières.

Un suivi comptable

L'entrepreneur est déchargé de la partie comptable de son activité : déclarations sociales, TVA... C'est le comptable de la

CAE qui gère et qui réalise un compte de résultat mensuel. « Quand un entrepreneur démarre, il a une priorité : trouver des clients. La CAE lui permet de se concentrer sur le "principal". »

Un apprentissage collectif

Douze journées d'atelier collectif sont organisées. « L'échange, la mixité des profils accompagnés et la diversité des projets suivis favorisent la montée en compétences, assure Sylvain Couanon. Des synergies naissent de cette association de savoir-faire. Ainsi, des entrepreneurs de la CAE répondent parfois en groupe à des appels d'offres ou proposent à des clients des solutions globales. »

Un statut de trois ans

Un entrepreneur peut rester en CAE pendant trois ans, mais il a aussi la possibilité de prendre son envol avant. « Nous accompagnons ce départ en l'aidant, par exemple, à choisir son nouveau statut. » Au bout de trois ans, le chef d'entreprise peut devenir sociétaire de la CAE et aider d'autres porteurs de projet à se développer. À noter que 85 % des entreprises



créées au sein des CAE 22 sont toujours en activité après trois ans d'exercice.

Une chance pour tous

« Avant-Premières soutient tous les porteurs de projet, précise Sylvain Couanon. Il faut juste que l'activité soit prête à être lancée, qu'elle soit assurable et qu'elle n'entre pas dans un cadre réglementé. » Une ouverture rendue possible grâce aux financements publics « qui sont indispensables au maintien des CAE ». ●

Plus d'infos

02 96 52 19 69

contact@cae22.coop

(1) Avant-Premières (généraliste), Coop Domi Ouest (services à la personne), Bâti-Premières (métiers du bâtiment), Ameizing (ingénierie) et la CIAP 22 (Coopérative d'installation à l'agriculture paysanne des Côtes-d'Armor).

Chambre d'agriculture

L'agriculture : un domaine spécifique

La chambre d'agriculture épaula les porteurs de projet agricole. Elle les informe, les forme, les aide à monter leur projet et à constituer les dossiers de demande d'aides.

Pour la première fois, la chambre d'agriculture de Bretagne participe au salon de la création et reprise d'entreprise. « Nos élus ont souhaité que nous participions à ce rendez-vous généraliste, car de plus en plus de porteurs de projet agricole, environ 30 % en 2018 en Côtes-d'Armor, ne sont pas issus du milieu de l'agriculture », explique Françoise Filet, responsable

de l'équipe installation – entreprises à la chambre d'agriculture de Bretagne.

Pour accompagner les porteurs de projet, la chambre consulaire propose plusieurs modalités. Une permanence téléphonique⁽¹⁾, le Point accueil installation, permet de donner un premier niveau d'information sur l'installation agricole. Il s'agit d'un numéro unique en Bretagne, le 0 820 22 29 35.

Elle organise aussi des journées d'informations, appelées Les Bases de la création d'activité, qui rassemblent des spécialistes. « Ces moments permettent d'échanger sur des aspects juridiques, fiscaux, sociaux... et de

s'approprier les principes de base de l'installation agricole », indique Françoise Filet.

Enfin, autre dispositif : le plan de professionnalisation personnalisé ou 3P. « Il est engagé quand le projet est plus précis. Il est l'occasion de proposer des formations et parfois des stages pratiques en adéquation avec le besoin de montée en compétences du porteur de projet identifié lors d'un entretien. La Chambre propose aussi un accompagnement individuel pour réaliser l'étude prévisionnelle d'installation et monter le dossier de demande d'aide auprès de l'Europe ou de la Région. »

(1) Permanence assurée en collaboration avec des partenaires.

Plus d'infos

www.jemelanceenagriculture.com
0 820 22 29 35 / 02 96 79 22 22

Carnibreizh

La pépinière prend son essor

Alexandre Ribault se consacre à 100 % à son entreprise, Carnibreizh, depuis 2017. Ce producteur de plantes carnivores a été accompagné par différents partenaires qui ont cru en son projet.

Face à tant de passion, difficile de ne pas croire au projet d'Alexandre Ribault. Ce jeune trentenaire produit et commercialise des plantes carnivores qui s'alimentent à 90 % de mouches et moustiques. Ces plantes – essentiellement des Sarracénia – il les collectionne depuis près de 20 ans. Sa collection est d'ailleurs classée au conservatoire des collections végétales spécialisées.

« Depuis mes 3 ans, j'ai les mains dans la terre, raconte Alexandre Ribault. Et dès cet âge, je savais que je voulais faire pousser des plantes. » Après un bac et un BEP Entretien des espaces naturels (Quessoy), il travaille dans des pépinières à Saint-Cast-le-Guildo, L'Hermitage-Lorge et enfin, à Gouarec, dans un monastère d'Augustines. « C'est là que j'ai commencé à monter ma propre entreprise, Carnibreizh », explique le pépiniériste qui s'est consacré totalement à sa nouvelle activité à partir de 2017.

Pour produire ses plantes et réaliser ses hybridations, il utilise des serres installées sur un terrain prêté par sa famille. Pour les vendre, il participe à de nombreuses fêtes des plantes en Bretagne, en Normandie, dans la Sarthe et même en Touraine. « J'en vends aussi pas mal par correspondance, même si je n'ai pas encore de site internet. »

Afin de développer son entreprise, Alexandre Ribault s'est adressé à ZOO-POLE Développement. « Ils m'ont aidé durant la mise en place de mes procédés de production afin d'en améliorer l'efficacité », confie-t-il sans vouloir rentrer dans les détails.

Davantage de crédibilité

Il a également été accompagné par Initiative Armor. « C'est avec cette association que j'ai monté mon dossier de prêt d'honneur », raconte le chef d'entreprise qui se souvient avec émotion de son passage en comité. « J'ai dû défendre mon projet devant près de 30 personnes ! »



« Ce prêt d'honneur donne davantage de crédibilité auprès de la banque, continue Alexandre Ribault. Cela va nous aider à trouver un emplacement afin d'y accueillir du public. » L'objectif de ce déménagement, prévu en fin d'année : montrer sa collection nationale de Sarracénia au plus grand nombre et « faire de la pédagogie ».

Carnibreizh évolue et son patron sait qu'il a « une marche à franchir cette année ».

« L'idéal serait de pouvoir embaucher une personne d'ici un an, espère le jeune homme. Je suis associé avec ma femme, mais elle a une autre activité professionnelle. » Il souhaiterait aussi être parrainé par un chef d'entreprise membre d'Initiative Armor. « J'écoute beaucoup les gens qui ont de l'expérience et je trouve ça très instructif d'avoir d'autres angles de vue. J'aime bien, par exemple, avoir l'avis de mon épouse qui est responsable qualité dans une entreprise d'agroalimentaire. » ●

Création d'entreprise





1

Photo Festival Baie de Saint-Brieuc

10 expositions
à découvrir

2

Du 19 octobre au 17 novembre, de grands noms de la photographie vont exposer leur travail à Saint-Brieuc. Des conférences et des œuvres numériques seront proposées dans les autres communes de l'Agglo.

Un nouveau format

Les premières années du Festival ont permis à plus de 60 photoreporters de produire des reportages aux quatre coins du monde. Après une année de transition, 2019 marque une nouvelle étape. Désormais nommé Photo Festival Baie de Saint-Brieuc, le Festival démarre sans appel à projets, mais avec deux résidences dans la baie.

Vianney Le Caer, Plérinais d'origine, a, lui, posé son regard singulier sur les plages de la baie (lire page 32).

Des médiations

Des médiations autour de la photographie et animées par des professionnels sont organisées auprès des établissements scolaires de l'Agglo. L'objectif : apporter aux enseignants un support éducatif afin d'aider les élèves à décrypter les photographies, à prendre du recul par rapport au flot d'images quotidien et à s'intéresser à la presse et aux médias. En outre, des visites guidées par des médiateurs formés aux 10 sujets seront proposées au grand public les mercredis (de 14h30 à 15h30) et samedis (de 10h30 à 12h). Rendez-vous au Carré Rosengart et à la Maison de l'Agglomération.

Zoom sur un territoire

Des reportages photographiques, réalisés par des élèves des Côtes-d'Armor, vont être exposés sur les grilles du collège Le Braz, à Saint-Brieuc. Un travail réalisé en partenariat avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, l'académie de Rennes et l'association Le OFF.

Le OFF

L'association Le OFF, créée par des bénévoles historiques du Festival, a sélectionné de nombreux reportages photos qui seront présentés dans divers lieux de l'Agglomération. Elle va, encore cette année, contribuer largement au rayonnement du Photo Festival. ●

*Photo Festival Baie de Saint-Brieuc,
du 19 octobre au 17 novembre.*

*Ouverture tout public des lieux d'exposition,
de 14h à 18h, le lundi, mardi, jeudi,
vendredi et dimanche;
de 10h à 18h, le mercredi et samedi.
Gratuit.*

*Plus d'infos
www.photo-festival.org*



3

1/Pascal Maitre, "Seulement humain". 2/Sabine Weiss, "Bretagne années 50 & les amoureux". 3/ Camille Gharbi, "Preuves d'amour". 4/ Matt Stuart, "All that life can afford". 5/Lucie Pastureau, "Luminescences"



4

Huit sujets sélectionnés

Un jury de professionnels, présidé par Magdalena Herrera, directrice photo au magazine GEO France, a choisi huit photo-reportages déjà produits, mais peu ou pas montrés au public. Parmi les photographes sélectionnés figurent de grands noms comme Sabine Weiss, qui fait partie de la lignée des photographes dits "humanistes" dans les années 50-60, ou Camille Gharbi, jeune photographe engagée.

Deux résidences

Ferit Düzyol et Magdalena Herrera ont sélectionné deux photographes qui ont été en résidence deux à trois semaines en baie de Saint-Brieuc et qui exposeront leurs sujets durant le Festival. Florence Levillain a ainsi travaillé autour du fonds photographique du Briochin Lucien Bailly (1881-1975) légué au Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc.



5





Nuit des feux

Une édition rock et sauvage

Les 21 et 22 septembre, la Nuit des feux, à La Briqueterie (Langueux), sera ponctuée d'ateliers, de démonstrations, mais aussi de musique blues rock, de jongleries et d'un opéra de feu apocalyptique.

La Nuit des feux, ce sont deux après-midis d'ateliers et de démonstrations rythmées par des DJ sets et des mini-concerts. Dans le parc de La Briqueterie, il sera ainsi possible de s'essayer au modelage de la terre (dès 3 ans), à l'émaillage ou encore à la création de bijoux en verre. Les démonstrations, elles, permettent de découvrir des savoir-faire comme la forge, la découpe de verre et le fusing, la fabrication de couteaux Damas ou encore la cuisson Raku.

En journée, l'ambiance musicale sera assurée par les Voodoo Ambassadors (musique world groove), le samedi, et par Hofmann Family Blues Expérience, le dimanche. Ce



dernier groupe revisitera le répertoire américain des années 70 : Crosby, Still Nash & Young, Hendrix...

Et la Nuit des feux, ce sera aussi une soirée enflammée, le samedi, à partir de 19h30. Elle va commencer par un concert, sous la halle de La Briqueterie, de The Blue Butter Pot, un groupe de blues rock garage. « *Ce duo théâtral, fougueux et parfois burlesque déborde d'énergie*, assure Barbara Dæffler, responsable programmation culturelle de La Briqueterie. *Le chanteur et guitariste, particulièrement charismatique, va captiver le public.* » À 20h30, les artistes de la compagnie Kanahi déambuleront, jongleront et cracheront du feu dans le parc habillé de lumières. À 21h, le four malien du musée sera allumé. Un moment très attendu des passionnés de modelage et de terre. Enfin, clou du week-end, l'opéra de feu "La dernière symphonie", de la compagnie néerlandaise Døedel, promet d'être impressionnant. « *Un pianiste va interpréter des morceaux de musique classique tout en haut d'une structure métallique mise à feu par des personnages inquiétants.* » ●

Nuit des feux, les 21 et 22 septembre, à partir de 14h, dans le parc de La Briqueterie, parc de Boutdeville, Langueux-les-Grèves. Entrée libre. Petite restauration, buvette et salon de thé sur place.

Plus d'infos

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

02 96 63 36 66

briqueterie@sbaa.fr

La Briqueterie

Exposition

Les élèves à l'honneur

Les réalisations des abonnés terre de La Briqueterie (Langueux) vont être exposées au musée du 19 octobre au 3 novembre.

Des ateliers terre sont proposés tout au long de l'année à La Briqueterie. Les élèves, des adultes, mais aussi des enfants, réalisent des modelages selon leurs inspirations et envies. Ils sont guidés par les animatrices du musée qui leur enseignent de nombreuses techniques.

Fantaisistes, réalistes, utilitaires, anatomiques... et de grande qualité, leurs réalisations seront présentées du 19 octobre au 3 novembre au public.

Exposition des abonnés terre, du 19 octobre au 3 novembre, à La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux-les-Grèves.

Vacances de la Toussaint

Des ateliers pour la famille

Pendant les vacances de la Toussaint, La Briqueterie (Langueux) propose des ateliers terre. Trois dates sont à retenir.

Le mardi 22 octobre

Atelier famille (dès 3 ans) de 10h à 12h.

Atelier enfant (6-12 ans), de 14h à 16h.

Le samedi 26 octobre

Atelier famille (dès 3 ans), de 10h à 12h.

Atelier adulte, de 14h-16h.

Le mercredi 30 octobre

Atelier enfant (6-12 ans), de 14h à 16h.

Tarifs : de 7 à 13 €. Inscription nécessaire.



Loisirs



Maison de la Baie

Un site, deux expos

"Nuisibles... Vous avez dit nuisibles" et "Bioinspiration, le vivant comme modèle" sont présentées à la Maison de la Baie (Hillion).

"Nuisibles... Vous avez dit nuisibles"

Chaque année, en France, des millions d'animaux sauvages sont tués, piégés, empoisonnés... car considérés comme "nuisibles". Ils sont, en effet, inscrits sur une liste noire autorisant leur destruction systématique. Du 6 octobre au 15 décembre, l'exposition "Nuisibles... Vous avez dit nuisibles", réalisée par l'association pour la protection des animaux sauvages et présentée au musée de la Maison de la Baie, fait le point sur cette problématique.

"Bioinspiration, le vivant comme modèle"

Conçue avec des images de la photothèque du CNRS et en partenariat avec la RATP, l'exposition "Le vivant comme modèle", à l'extérieur de la Maison de la Baie, du 22 septembre au 26 janvier, explique en quoi les chercheurs s'inspirent du vivant pour inventer des matériaux ou la médecine de demain. Elle permet, par exemple, de comprendre comment l'étude de la perception du milieu par les insectes a servi à la fabrication des drones. Elle montre aussi que les stratégies d'hibernation de l'ours pourraient permettre de développer des thérapies contre l'atrophie musculaire.

Elle permet, par exemple, de comprendre comment l'étude de la perception du milieu par les insectes a servi à la fabrication des drones. Elle montre aussi que les stratégies d'hibernation de l'ours pourraient permettre de développer des thérapies contre l'atrophie musculaire.

"Bioinspiration, le vivant comme modèle", du 22 septembre au 26 janvier, en extérieur. Gratuit.

"Vous avez dit nuisibles", 6 octobre au 15 décembre, au musée. Tarifs : de 2,5 à 4 €. Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.

Plus d'infos
02 96 32 27 98
maisondelabaie@sbaa.fr
Maison de la Baie

Sciences

La Réserve naturelle pilote d'une recherche

Depuis octobre 2018, la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc travaille sur le fonctionnement trophique du fond de baie... Un programme de recherche qui fédère la communauté scientifique de Bretagne Nord.

Le fonctionnement trophique du fond de baie de Saint-Brieuc?! « Pour faire simple, le programme de recherche porte sur les chaînes alimentaires en fond de baie, explique Anthony Sturbois, chargé de mission scientifique de la Réserve naturelle et de Viv'Armor Nature qui réalise sa thèse sur ce sujet. Il va nous permettre de mieux connaître l'écosystème et d'améliorer la gestion du milieu. »

En février et mars, l'équipe de la Réserve naturelle a utilisé un bateau de l'Ifremer⁽¹⁾ pour collecter du benthos – c'est-à-dire « tout ce qui est vivant dans le sable » – et des sédiments en mer et sur l'estran. « Nous avons ramené près de 500 litres de prélèvements qu'il a ensuite fallu trier et analyser dans notre laboratoire afin de déterminer toutes les espèces présentes, raconte Anthony Sturbois. Pour cette première phase, nous avons adopté le protocole utilisé pour une même étude réalisée fin des années 80 dans le fond de baie. Cela va nous permettre d'établir des comparaisons à 30 ans. »

Désormais, le programme de recherche est entré dans sa deuxième phase. « Elle va consister à étudier la fonction de nourricerie de la baie et ses différents habitats pour les jeunes poissons. Pour cela, nous allons notamment prélever des poissons et analyser leur estomac et leurs muscles pour savoir ce qu'ils mangent. » Ces analyses en labo sont prévues fin 2019, début 2020.

Ensuite, lors d'une troisième phase destinée à « identifier le "carburant" qui fait fonctionner la baie », les données des deux phases précédentes seront croisées. « Nous devrions, par exemple, identifier toutes les sources de matières organiques nécessaires à la vie dans le fond de baie et d'où elles viennent... » À noter que toutes les



informations obtenues seront accessibles à tous.

Pour mener ce programme de recherche⁽²⁾, piloté par la Réserve et encadré par l'Ifremer et l'Université de Bretagne occidentale, de nombreux partenaires sont mobilisés : la Station biologique de Roscoff, l'Agrocampus ouest (Rennes) ou encore le Muséum national d'histoire naturelle. « C'est rare de fédérer autant de partenaires scientifiques en baie de Saint-Brieuc sur un même programme », souligne Anthony Sturbois. ●

(1) L'institut français de recherche pour l'exploration de la mer.
(2) Les financeurs du programme de recherche sont l'Agence de l'eau, l'Europe, la Région Bretagne, la Dreal, et Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Plus d'infos
www.reservebaiedesaintbrieuc.com
/ResTroph

MODÉLISME
Subnautica, les 12 et 13 octobre
Piscine Aquabaie,
à Saint-Brieuc

LITTÉRATURE
Salon littéraire Les Romancières,
le 22 septembre
Centre de congrès,
à Saint-Quay-Portrieux

EXPO : ATELIERS
Facilha, bien vieillir dans son logement
du 14 octobre au 2 novembre
Parc des Promenades, à Saint-Brieuc



Foire aux poulains Plaintel se remet en selle

Les spécialistes du cheval breton se donnent rendez-vous le lundi 7 octobre, à Plaintel, pour la Foire aux poulains. Le traditionnel marché de chevaux bretons (de trait et postiers) et de loisirs (selles,

ponies, ânes...) se tiendra sur le nouvel espace enherbé, situé au Tertre Rohan, à 100 m de l'ancien foirail.

Mais la Foire aux poulains ne s'adresse pas qu'aux experts équins. Le comité d'organisation propose une fête grand public avec plus de 300 camelots et exposants, des artistes locaux, un écovillage, des expositions et des espaces restauration où déguster notamment la célèbre morue cuite à l'ancienne. Pas étonnant que la Foire accueille, chaque année, entre 15 000 et 20 000 personnes !

Cette journée sera précédée le samedi 5 par un bal country (à partir de 20h30) et le dimanche par une randonnée équestre montée et attelée (départ de la salle des Genêts d'Or, à partir de 9h). Pendant les trois jours, un grand concours de boules sera organisé.

Plus d'infos
02 96 32 52 52



VTT Le Championnat de France des pompiers à Saint-Brieuc

Le samedi 14 septembre, plus de 400 pompiers volontaires et professionnels de toute la France vont participer, à Saint-Brieuc, au Championnat de France de VTT des pompiers.

La compétition va se dérouler de 8h30 à 17h, au Bois de Boissel. « Nous avons dessiné une boucle de 6 km que les pompiers parcourront une à plusieurs fois en fonction de leur catégorie », explique Cyrille Le Gall, président de l'équipe cycliste pompiers des Côtes-d'Armor qui organise cette compétition. Au total, 11 catégories, dont deux féminines, seront représentées.

Le grand public pourra profiter gratuitement du spectacle. Des animations pour les enfants seront proposées tout au long de la journée : mur d'escalade, château gonflable et circuit de BMX.

*Championnat de France VTT des pompiers,
le 14 septembre, au Bois Boissel,
à Saint-Brieuc. Restauration sur place.
Gratuit.*

Fête des jardins Édition d'automne les 26 et 27 octobre

La Fête des jardins va se dérouler les 26 et 27 octobre au château de Pommerio, à Tréveneuc. Le thème de cette édition d'automne : "Les arbres". À cette occasion, des pépiniéristes collectionneurs venus de toute la France, mais aussi d'Europe seront présents (liste des exposants sur le site fetedesjardins.com).

Didier Willery, jardinier de l'un des plus beaux jardins remarquables de France, celui du Vastérial, sera l'invité d'honneur de cette fête. Il donnera une conférence, intitulée "Après de vos arbres, vivez plus heureux", le samedi 26 octobre, à partir de 15h.

De nombreuses animations sont également au programme avec, entre autres, La Pâture es Chênes, Vert le jardin ou encore un menuisier qui présentera une étuve pour cintrage de lattes en bois.



*Entrée : 3€, gratuit pour
les moins de 16 ans.
Toutes les animations
sont gratuites.*

Plus d'infos
www.fetedesjardins.com

Concert Le chœur national de Corée à Saint-Brieuc

Cette année, le chœur national de Corée (du Sud), comprenant 64 choristes, se produira en France lors de trois dates exceptionnelles à Rennes, Suippes et Saint-Brieuc. Cette tournée correspond à la célébration du centenaire du mouvement et du soulèvement des indépendantistes contre l'occupation de la Corée par les Japonais. 2019 est aussi l'année de création de la première association coréenne en France. Le concert briochin (gratuit) se déroulera le 5 novembre, à 20h, en la cathédrale Saint-Étienne⁽¹⁾.

(1) Si les travaux à la cathédrale n'étaient pas terminés, le concert aurait lieu à l'église Saint-Michel.

Agenda



JEUNE PUBLIC
L'Œil vagabond,
du 20 octobre au 26 novembre
Hillion et Binic-Étables-sur-Mer

MAGIE
Scènes magiques, le 9 novembre
Palais des congrès et des expositions,
à Saint-Brieuc

TATOUAGES
Salon du tatouage,
du 22 au 24 novembre
Palais des congrès et des expositions,
à Saint-Brieuc

Patrimoine

Une fête pour Le Grand Léjon

Les 25 et 26 octobre, à l'Espace Roger Ollivier, à Plérin, l'association pour Le Grand Léjon organise la première fête du Grand Léjon et du patrimoine maritime de la baie de Saint-Brieuc. Au programme de cet événement musical et culturel : projection d'un film sur la vie des terre-neuvas, fest-deiz, fest-noz ainsi qu'un concert de musique traditionnelle et de chants de marins animés par de nombreux chanteurs et musiciens des environs. Un stand restauration et une buvette seront ouverts durant toute la fête.

Plus d'infos

Loïc Gore, 06 78 83 87 53
association@le-grand-lejon.com



Festivités

Chanteurs de rue et foire à Quintin

Le festival des chanteurs de rue et de la foire Saint-Martin vont animer le centre-ville de Quintin, les 9 et 10 novembre. Comme chaque année, pendant deux jours, une cinquantaine de chanteurs va se produire dans les rues. Il y aura dix candidats sélectionnés au concours "In" qui répondent à plusieurs critères : interpréter des chansons assez festives en français, sans micro, sans sono, sans plateau. Et une quarantaine d'autres artistes du "Off" entonnera des chansons reprises à coup sûr par le public.

La soirée de gala avec remise des prix du "In" se déroulera le samedi, à partir de 20h, à la salle des fêtes. En parallèle, deux soirées cabaret avec les chanteurs du "Off" seront proposées à la MJC et à la Boîte à musique.

Cette année, la traditionnelle Foire Saint-Martin, qui a pour thème la bicyclette, donnera lieu à de nombreuses animations, expositions, démonstrations, dé-



gustations... et à des défilés costumés et festifs. La petite ferme à l'ancienne, installée au cœur de la cité de caractère, permettra de découvrir des savoir-faire d'antan.

*Entrée gratuite sauf au gala (28 € avec dîner)
et aux soirées du samedi (8 €).
Restauration sur place.*

Festival

Trois jours de Carnavalorock

Relancé en 2017, vingt ans après sa dernière édition, le festival briochin Carnavalorock propose une troisième édition les 17, 18 et 19 octobre. Le partenariat, initié en 2018 avec Bonjour Minuit, la salle des musiques actuelles de Saint-Brieuc, perdure cette année et permet notamment de pérenniser un troisième jour de festival.



C'est donc à Bonjour Minuit qu'aura lieu le premier jour de concerts, le jeudi 17, avec Les Nus, Mars Red Sky et Celeste. Le vendredi 18 et le samedi 19, le festival se poursuivra à la salle de Robien avec Ludwig Von 88, Mass Hysteria, Tiken Jah Fakoly ou encore Salut c'est cool.

Pour cette édition 2019, Carnavalorock s'ouvre au cinéma avec la projection, le mercredi 16 octobre, au Club 6, de "Black is bletza", un film d'animation réalisé par Fermin Muguruza. Ce dernier échangera avec le public à la fin de la séance.

*Tarifs : de 10 à 16€ le jeudi,
30 € le vendredi et 33 € le samedi.
Pass 2 jours (vendredi et samedi), 55€.*

*Plus d'infos
www.carnavalorock.com*

Découvertes

15 jours autour de la science

Pour promouvoir la science dans toutes les communes du territoire, le Festival Baie des Sciences propose, du 5 au 20 octobre, plus d'une centaine d'ateliers scientifiques pour les enfants des écoles et centres de loisirs à l'Espace sciences et métiers ainsi qu'une vingtaine d'actions tout public aux quatre coins de l'Agglomération. De nombreuses thématiques seront abordées cette année au cours de conférences, d'ateliers, de visites ou encore de balades commentées. Il sera ainsi question d'astronomie et d'exploration spatiale, de biomimétisme, de sécurité sanitaire des aliments, d'intelligence des plantes, d'archéologie sous-marine et terrestre, d'énergies marines renouvelables et d'agriculture.

*Plus d'infos
coralie.lebouvier@letempsdessciences.fr
09 54 82 45 88*



Saint-Brieuc Armor Agglomération

5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22 800 saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A, rue de l'Église,
22 150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 64 26 35
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur,
22 680 Binic-Étables-sur-Mer
(tous les courriers sont à transmettre
au 5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22 000 Saint-Brieuc)
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Économie, entreprises

02 96 77 20 40

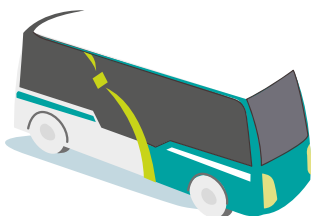
Espace Initiatives Emploi

47, rue du Docteur Rahuel,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@saintbrieuc-agglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h



Les Relais Parents Assistants Maternels

02 96 77 60 50



TUB

Point TUB
5, rue du combat des Trente,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@baie-darmor-transport.com
ou info@tubinfo.fr
www.tubinfo.fr

Roulibre, service de location de vélos

8, rue de la Poissonnerie,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15
roulibre@baiedesaintbrieuc.com



Collecte des déchets, tri, déchèteries

Numéro azur
0810 121 600



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1, rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
eau@sbaa.fr

Espace Info Habitat - Rénovation

5, rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc,
02 96 77 30 70
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30
sauf le mardi après-midi
infohabitat@sbaa.fr



CIAS

Antenne Centre
17, rue du Sabot, à Ploufragan
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littoral
22, rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

Halle Maryvonne Dupureur

67, rue Théodule Ribot
22 000 Saint-Brieuc
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 756 756

Aquaval

17, rue de Gernugan,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher

67, rue Théodule Ribot,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 78 26 15

Goelys

Rue Pierre de Coubertin,
22 520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa

Rue de la Fosse Malard,
22 800 Quintin,
02 96 58 19 40

La patinoire

24, rue du Pont Léon,
22 360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22 120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf de la Baie de Saint-Brieuc

Avenue des Ajoncs d'Or,
22 410 Lantic
02 96 71 90 74

Pôle nautique Binic-Étables-sur-Mer

Quai de l'Aber Wrach,
22 520 Binic-Étables-sur-Mer
02 96 73 38 45

La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22 360 Langueux-les-Grèves
02 96 633 666

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22 120 Hillion
02 96 322 798





Alain CROCHET
Pour le groupe des élus
de la majorité



Christine MÉTOIS
Pour le groupe des élus
UDB - Divers Gauche

Groupe de la majorité

L'accessibilité des services publics : un engagement au quotidien au service de la proximité

Suite à la création de la nouvelle intercommunalité Saint-Brieuc Armor Agglomération, la composition de la commission intercommunale d'accessibilité a été renouvelée afin de permettre la représentativité de l'ensemble du nouveau territoire.

Le rôle de cette commission pluridisciplinaire s'inscrit dans une logique globale d'amélioration du cadre de vie et dans celui de la continuité de la chaîne du déplacement qui couvre tout obstacle le long de cette chaîne, qu'il vienne du cadre bâti, de la voirie, des aménagements des espaces publics, des systèmes de transports et de leur intermodalité.

Elle a donc pour objet :

- de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant sur le territoire, de la voirie, des espaces publics et des transports (sur le projet TEO, par exemple, en lien avec les citoyens et le monde économique, considérés comme des partenaires) ;

- d'élaborer des propositions de nature à améliorer l'accessibilité, en amont des projets afin d'anticiper la réflexion et la concertation, d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

L'accessibilité est au cœur des compétences de l'Agglomération et ce dans tous les domaines : le sport, la culture, l'habitat ou encore les transports. Par exemple, la nouvelle Halle Maryvonne Dupureur a été conçue afin de favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap. La signalétique en braille en témoigne. Nous travaillons activement en partenariat avec les comités départementaux "handisport" et "sport adapté" afin d'encourager ces pratiques sportives. Enfin, cet équipement (en lien avec d'autres équipements communautaires comme le golf de la Baie) pourrait permettre de candidater à l'accueil de manifestations d'envergure telles que les jeux paralympiques de 2024, en tant que base d'entraînement. Un autre exemple, celui des Médiathèques de la Baie où nous travaillons sur un projet de lecture de synthèse vocale.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a mis en place un service de transport à la demande PROXITUB sur les 32 communes du territoire depuis le 1^{er} septembre 2017. Ce service de transport public est conçu pour répondre à la desserte des territoires peu denses où la demande ne justifie pas le passage régulier d'une ligne de transport collectif. L'objectif est de permettre les liaisons vers des points d'arrêts desservis par les réseaux TUB ou BREIZHGO.

En complément, le service MOBITUB de transport pour personnes à mobilité réduite a également été étendu à toutes les communes du territoire. Ce service a pour objectif d'assurer les déplacements réguliers, domicile-travail et de loisirs des personnes à mobilité réduite dont le handicap ne leur permet pas d'accéder au réseau de transport.

**DOMI'TUB...
un service pour
les plus de 70 ans**

Afin de compléter cette offre, un travail a été engagé en lien avec les Maires et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) afin d'identifier les contours d'un service de mobilité dont l'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la proximité.

Le Conseil d'Agglomération a donc décidé de créer, à titre expérimental pour une durée d'un an à compter du 2 septembre 2019, un nouveau service de mobilité dénommé DOMI'TUB. Ce service est exclusivement ouvert aux personnes de plus de 70 ans, pour des déplacements limités dans un premier temps au périmètre de l'antenne sud du CIAS, soit les communes de Lanfains, La Harmoye, Le Bodéo, Le Foël, Le Leslay, Le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Plainel, Plœuc-L'Hermitage, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Carreuc, Saint-Donan et Saint-Gildas. Les déplacements seraient effectués sur la base de porte à porte par le biais des artisans taxis affectés au service PROXITUB, avec application du règlement de MOBITUB.

Ce nouveau service vient renforcer l'accessibilité et la proximité que nous défendons à l'échelle de l'Agglomération. ●

Groupe de la minorité

L'Agglomération, une chance pour les écoles de musique ?

L'école de musique du Sud du territoire est, depuis la fusion, sous la direction mutualisée du Conservatoire de Saint-Brieuc et de l'Agglomération. Pas de changements notables pour les adhérents, mais plus de coordination, de ressources professionnelles et administratives pour fonctionner. La transition faite, rapidement, la question de faire évoluer cette situation a été posée par la ville de Saint-Quay-Portrieux. D'autres écoles de musique peuvent-elles rejoindre ce noyau ?

Après étude des dispositifs possibles, les élus ont souhaité répondre positivement à la sollicitation, pour permettre, par le biais d'une convention, plus de coordination dans les parcours pédagogiques.

Un premier pas, avant d'entamer une large concertation avec les villes ayant une école de musique municipale ou associative.

**Y a-t-il une attente
des communes,
des associations ?**

Quelle est la place du Conservatoire briochin dans ce paysage musical ? Les questions sont nombreuses et déterminantes pour le futur de l'enseignement musical, axe majeur de la politique culturelle de l'Agglomération. Ce travail va démarrer dès la reprise, avec les acteurs concernés.

Je réaffirme que chaque ville, chaque association doit pouvoir se prononcer, sans risque de se trouver prise dans une spirale décisionnelle. D'autres pas seront nécessaires, mais gardons à l'esprit l'ambition dans le respect de chacun. ●





Bruno BEUZIT
Pour le groupe
des élus communistes
et apparentés



**Françoise HURSON
et Didier LE BUHAN**
Pour le groupe des élus
socialistes et apparentés



Loin d'un enjeu parisien, tout le monde est concerné

Au mois de mai dernier, le Conseil constitutionnel a validé l'initiative de 248 parlementaires, d'un "arc" politique inhabituel – communistes, écologistes, insoumis, socialistes, centristes, LR – d'un référendum d'initiative partagée concernant le projet de privatisation des aéroports de Paris. Pour obtenir ce référendum, une pétition rassemblant 4,7 millions de signatures sera nécessaire. Cette question peut paraître très lointaine vue de l'agglomération briochine... et pourtant !

C'est un bien commun développé ainsi en 1946 pour garantir la souveraineté de notre pays... Cette souveraineté est toujours d'actualité. La démocratie nécessite que la décision de privatisation soit soumise à l'avis du peuple. La lutte pour le climat nécessite pour faire face aux nécessaires évolutions futures de garder la plus grande maîtrise publique possible.

Soumettre la décision à l'approbation populaire

Enfin, l'exemple de la privatisation des autoroutes en 2007 montre combien ces privatisations sont nuisibles à l'emploi (moins 6 000, à savoir – 25 %), nuisibles aux prix qui ont augmenté sans discontinuer. Mais pas nuisibles aux profits... Achetées 14,8 milliards, les autoroutes ont déjà rapporté 1,5 milliard aux actionnaires. Il s'agit d'une véritable manne financière.

Les intérêts financiers qui prévalent concernant "Aéroports de Paris" prévaudront de la même façon demain pour la vente de services ou de biens communs plus proches de nous.

Oui, cela nous concerne tous ! ●

www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1

L'année des choix

Les élections communales modifieront l'assemblée intercommunale. Tout autant que sur la forme, des choix sur le fond seront alors faits...ou non !

Modèle durable ?

La crise écologique majeure que vient de subir notre territoire cet été, avec les algues vertes, contraignant à la fermeture de plusieurs plages, montre combien le modèle économique dans lequel il vit depuis plusieurs décennies a montré ses limites. Le mode agro-industriel intensif, trop longtemps insouciant vis-à-vis de ses conséquences environnementales, en est la cause essentielle. Les efforts accomplis collectivement, au cours des 20 dernières années, pour y remédier ont été réels. La réalité montre, hélas, leur insuffisance.

Ne nous leurrions pas : c'est l'image du territoire qui est lourdement atteinte...hypothéquant l'orientation touristique valorisant son espace naturel...mais aussi sa capacité à attirer de nouvelles entreprises et habitants !

Comment ne pas voir la nécessité d'un nouveau modèle économique, créateur d'emplois et respectueux de l'environnement ? L'Agglo a la compétence économique, qu'elle partage avec la Région : sa responsabilité est donc engagée, et avec elle tous les acteurs économiques pour avancer vers un développement durable du territoire.

Mobiliser...les énergies ?

Le réchauffement climatique s'installe désormais comme une autre vérité de notre vie, de canicule en excès météorologiques... Peut-on agir contre ? Oui en prenant massivement des mesures d'économie et de production d'énergie !

Les compétences de l'Agglomération en matière d'habitat, par exemple, et l'Agence locale de l'énergie et du climat permettent d'aller loin dans ce domaine. C'est bien

une nouvelle marche à franchir qui s'annonce, celle d'un territoire énergétiquement responsable et largement autosuffisant... En donnant l'impulsion, l'Agglo peut entraîner avec elle les communes, les habitants, les entreprises. Beaucoup reste à faire et doit être fait !

Aménagement plus humain ?

Alors que l'intercommunalité apparaît pour une grande partie des habitants comme une institution lourde et éloignée, c'est au contraire elle qui peut répondre à leurs questions du quotidien ! Parmi celles-là il y a celle des mobilités, qui inclut transports automobiles, en commun, doux...Alors que le choix de nombreux habitants est de s'écarter des centres urbains, la seule possibilité de mobilité par l'automobile devient un piège ! D'une autre manière, la ville ne peut plus être assujettie aux contraintes uniques de la voiture... Il faudra donc investir dans un réseau encore plus efficace et étendu de transports, dans les nouvelles formes de mobilités, dans le partage de l'espace urbain !

Le troisième enjeu est donc bien celui d'un aménagement plus "humain" de notre espace commun.

D'autres choix seront évidemment à penser comme celui d'un territoire "zéro chômeur" ou d'un pays réellement partie prenante de son identité régionale, ou encore des nouveaux enjeux de la démocratie participative, d'une économie sociale et solidaire à encourager...Gageons que ceux-là seront aussi en débat. ●

La nécessité d'un nouveau modèle économique



Vianney Le Caer

Il revient sur ses terres pour le Photo Festival



Vianney Le Caer, photographe professionnel, a grandi à Plérin. Ce grand voyageur est revenu sur ses terres, cet été, pour une résidence dans le cadre du Photo Festival Baie de Saint-Brieuc.

Vianney Le Caer, 31 ans, voyage beaucoup pour prendre des photos d'actualité, de mode, de divertissement... Le jour de notre échange, il est à Londres, où il vit depuis 2014. Il revient tout juste d'Iran et repart dans quelques jours pour les États-Unis. « *J'enchaîne ensuite avec l'Italie, la Bretagne – pour le Photo Festival – la Mongolie et de nouveau l'Italie, fin août, pour la Mostra...* », énumère le jeune homme. Voyager : c'est ce qu'il a toujours souhaité. Une ouverture sur le monde que lui, son frère et sa sœur doivent à leurs parents. « *On bougeait beaucoup. On partait en camping-car au Maroc, au Danemark...* », se souvient Vianney Le Caer.

Après deux ans de Droit à Saint-Brieuc, le jeune Plériniais part étudier le Droit et les Sciences politiques, à Rennes, où il ne reste finalement pas très longtemps. Il obtient sa licence à Istanbul, en Turquie, et son Master 2, au Vietnam. « *Ensuite, j'ai été un agriculteur en Australie, raconte-t-il. C'est là-bas, en conduisant des tracteurs, que j'ai décidé de me donner les moyens de devenir photojournaliste.* »

Car ce projet professionnel lui trotte dans la tête depuis ses 15 ans. « *Quand j'ai lu "Rapporteur de guerre" de Patrick Chauvel, j'ai tout de suite voulu être photo-*

journaliste. Ça m'a demandé du temps, mais j'y suis parvenu. À un moment, j'ai mis les bouchées doubles, comme dit ma mère. »

Et ce moment, c'est après son aventure australienne, en 2014, lorsqu'il entre en Master à l'Université des Arts, à Londres, en section Photojournalisme et photo documentaire. « *Là, je me suis dit que j'étais journaliste et je n'avais qu'une idée : réaliser des reportages de guerre. Deux semaines après la rentrée, je partais faire des photos en Ukraine ! Et pendant les vacances d'été, j'ai filé en Irak.* » Un moment clé dans la vie de Vianney Le Caer.

« *Depuis l'Irak, j'ai contacté plein d'agences et le seul à m'avoir vraiment répondu, c'est Ferit Düzyol, le nouveau directeur artistique du Photo Festival Baie de Saint-Brieuc qui travaillait, alors, chez Sipa Press. Il m'a encouragé. Grâce à lui, j'ai publié des photos dans Paris Match, dans le Monde, Le Figaro... Ferit a eu un rôle déterminant dans ma carrière.* »

Au festival Visa pour l'Image de Perpignan, « *à mon retour d'Irak, il m'a donné des contacts, notamment avec Associated Press, l'agence avec laquelle je travaille toujours actuellement* ». C'est alors sans

aucune hésitation que Vianney Le Caer accepte, début 2019, l'invitation de Ferit Düzyol au Photo Festival. « *Quand il m'a proposé une résidence, j'ai tout de suite accepté. En plus, c'était chez moi !* »

« *Ça fait toujours plaisir de revenir chez soi. Je suis resté connecté à Plérin, confie Vianney Le Caer. J'y ai vécu jusqu'à mes 20 ans. Mes parents vivent ici et c'est là qu'on se retrouve entre amis. C'est à Plérin, en CP, que j'ai rencontré mon meilleur ami, Philippe et qui, 15 ans plus tard, m'initiera à la photo. On allait à l'école Notre-Dame, où ma maman est toujours institutrice.* »

Cet été, le garçon du pays a posé son regard d'artiste, plus que de photojournaliste, sur la baie. « *Je suis toujours journaliste, mais aujourd'hui, je me définirais davantage comme "street photographer". Je prends des photos à la volée, en privilégiant la forme au fond.* » Ce changement de regard s'est opéré au Liban lors d'un travail intitulé "Beirut Sun Tanners", "Les bronzeurs de Beyrouth". « *J'ai été attiré par la dégaine des mecs. J'ai cherché à accorder la couleur des peaux, au bleu du ciel... Je ne me suis pas posé toutes les questions que mes photos soulèvent désormais.* »

L'exposition de Vianney Le Caer dans la baie est à découvrir au Photo Festival, à Saint-Brieuc, du 19 octobre au 17 novembre.